



TRIBUNE

Hebdomadaire du parti **Socialiste** unifié

NUMÉRO 102
19 MAI 1962

0,40 NF



(Reporters associés.)

« Le capitaine des soldats françaises, il a amené six soldats et il a dit : voici, c'est celui-ci l'homme qui l'aide les djounoud, on va le faire quelque chose. Ils ont porté des bâtons, ils ont frappé mon père et après ils ont fait dans l'eau chaude et après dans l'eau froide et après ils ont frappé avec des poignards et après ils ont porté dans notre ferme... Ils ont tué avec un coup de poignard. Ils ont tué avec un coup de mitraillette. Ils ont dit à ma mère : tu es contente ou non ? Ma mère a dit : oui, je suis très contente. » (Extrait du film « J'ai huit ans ».)

QUE SIGNIFIENT LES ACCORDS D'EVIAN ? (pages 6, 7)

La bataille
sociale
est engagée

Scandale
de la construction
privée
(pages 2, 3)

Lettre d'Oran
(page 4)

Espagne :
l'épreuve
de
force
(page 9)

Films
Théâtre
Lecture
(page 11)

Le théâtre
des nations
(page 12)

La bataille sociale est engagée

LA tension sociale persistante dont nous parlions la semaine dernière se transforme en une véritable bataille sociale. Les grèves se multiplient dans le secteur privé comme dans le secteur public. « L'ouverture à gauche » chère aux gaullistes qui se prétendent de ce bord est bien compromise !

Afin de tenter de calmer les syndicats, M. Pompidou va recevoir les dirigeants des Confédérations. La courtoisie risque toutefois d'être peu efficace. La confrontation pour la répartition du revenu national qu'il avait prévue pour l'automne ne serait pas avancée et les syndicats contestent d'ailleurs qu'elle puisse aboutir à des résultats tangibles.

Pendant ce temps, les prix des fruits et légumes se maintiennent à un niveau élevé, en dépit des mesures de taxation, ainsi que ceux de la viande. La spéculation continue à se donner libre cours. M. Missoffe, qui a de plus en plus de mal à se faire prendre au sérieux, ouvre trois boucheries-témoins dans la région parisienne pour déceler les profits anormaux. Cependant, le bœuf sur pied ayant dépassé 4,76 NF le kg au marché de la Villette, on prévoit l'importation de viandes hollandaises. Du bœuf hongrois parviendrait également en renfort... à défaut de viande allemande (la fièvre aphteuse régnant outre-Rhin). En ce qui concerne le poulet, 80 tonnes seulement sont entrées en France en provenance des pays du Marché commun. L'importation de poulet congelé américain à bas prix qui attendait aux frontières a été évitée (peut-être l'enverra-t-on... en R.D.A.).

Quoi qu'il en soit, les ménagères ont de plus en plus de mal à équilibrer leur budget.

F.O. : « Non » à Pompidou !

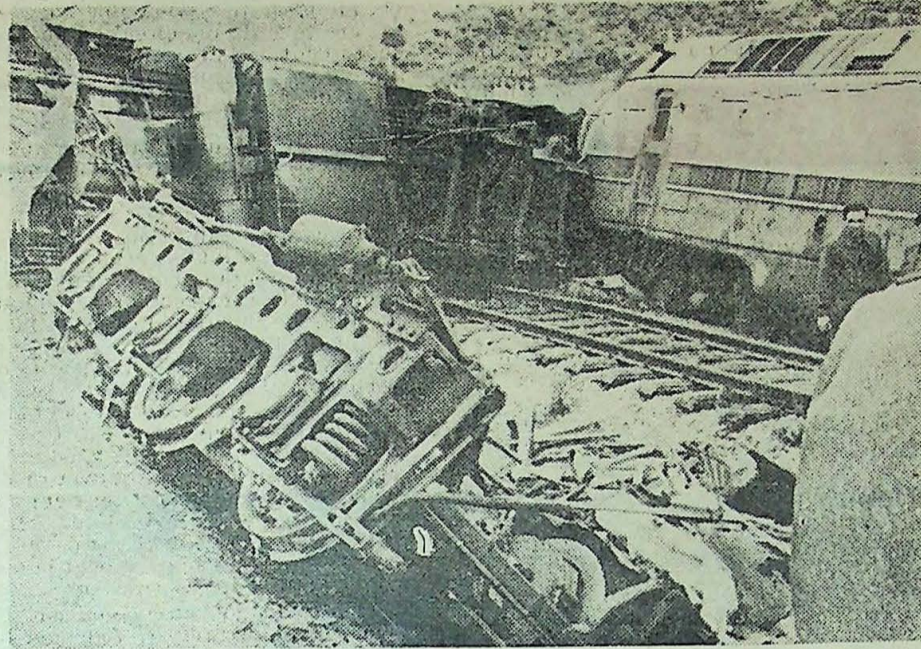
Dans cette conjoncture marquée par la hausse du coût de la vie et par les revendications sociales, le Comité confédéral national de Force Ouvrière, qui s'est tenu à Toulouse les 5 et 6 mai, a revêtu une certaine importance.

Evoquant un entretien qu'il avait eu avec le ministre des Finances, Robert Bothereau, qui n'est certes pas un incendiaire, s'est employé à réfuter l'argumentation gouvernementale : « Le ministre s'inquiète des possibilités d'inflation. On nous dit avoir constaté 11 p. 100 de hausse des salaires en 1961. On pourrait déjà discuter des chiffres, mais on doit constater que cette hausse correspond non pas à une, mais à trois années depuis le blocage de 1958. Et y a-t-il d'ailleurs un « reste », une fois enlevée la partie hausse des prix ? Et il faut aussi compter avec l'accroissement de la population, avec l'allongement des horaires de travail. La part des salariés ne s'est pas accrue autant qu'on veut bien nous le dire. »

D'autre part, le C.C.N. a adopté une résolution sur les salaires dans laquelle, considérant que « la situation sociale est caractérisée par de multiples tensions dans la Fonction Publique, dans les secteurs nationalisés et privés », il exprime avec force « l'urgence nécessaire de satisfaire les revendications ». Le C.C.N. a rejeté également l'idée d'une confrontation « du genre de celle projetée à la fin de l'été ». Il a motivé le refus de la Confédération par « son opposition à tout dirigisme des salaires » et par le souci de ne pas donner aujourd'hui au patronat un « prétexte pour ajourner les discussions conventionnelles ».

Le C.C.N. a en outre condamné l'intéressement, alors que la majorité du dernier congrès confédéral n'avait fait que des réserves sur la formule. « Les contrats d'intéressement ne peuvent apporter de solution à la recherche de salaires horaires ou mensuels garantis, objectifs de nos organisations, mais au contraire aggravent la marge d'insécurité des rémunérations. »

Ces prises de position de la plus modérée des centrales sont significatives. Cependant, elles n'impliquent pas que les organisations confédérées soient nécessairement plus favorables à l'action commune (des postiers et les fonctionnaires F.O., en particulier, refusent tout contact avec la C.G.T.). Elles n'impliquent pas non plus une hostilité de principe au pouvoir ou au régime actuel et Bothereau se refuse à souhaiter « un syndicalisme « nouveau » qui intervienne en tant que tel dans la vie politique ». Cela n'empêcherait d'ailleurs pas certains dirigeants F.O. d'avoir des contacts avec les Indépendants et Paysans. Il est vrai que Bothereau est partisan, pour assurer la succession du gaullisme, d'une coalition allant de certains Indépendants au P.S.U. !



« Poursuivre les auteurs d'attentats contre les voies ferrées... »

re se refuse à souhaiter « un syndicalisme « nouveau » qui intervienne en tant que tel dans la vie politique ». Cela n'empêcherait d'ailleurs pas certains dirigeants F.O. d'avoir des contacts avec les Indépendants et Paysans. Il est vrai que Bothereau est partisan, pour assurer la succession du gaullisme, d'une coalition allant de certains Indépendants au P.S.U. !

Ce que l'on peut dire, malgré tout, c'est que Force Ouvrière refuse d'entrer dans certains projets actuels du gouvernement et adopte une position ferme sur le plan revendicatif.

Secteur privé : grèves de Dunkerque à Toulouse...

Là-dessus, toutes les organisations syndicales ont d'ailleurs des positions voisines et doivent souvent lutter au coude à coude, en particulier dans le secteur privé où les grèves continuent à se développer.

La métallurgie demeure une des branches les plus touchées. C'est ainsi qu'on a enregistré récemment une grève de 24 heures aux usines Sambre-et-Meuse de Fergnies, une grève chez Béliard-Crigton et Cie, réparations navales à Dunkerque, un débrayage des métallurgistes d'Orléans pour l'augmentation des salaires et la quatrième semaine de congés payés (à l'appel du Comité intersyndical, C.G.T., C.F.T.C. et F.O.). La tension demeure vive aussi dans la région de Saint-Etienne : les ouvriers de la C.A.F.L. ont manifesté à Saint-Chamond (ô Pinay) pour protester contre la diminution de l'horaire hebdomadaire de 48 à 44 heures (avec une réduction de salaire correspondante). De nombreux débrayages ont eu lieu, notamment à Firminy, pour protester contre le caractère non férial de la journée du 8 mai.

Les ouvriers des Glacières de Concarneau ont arrêté le travail pendant plusieurs jours pour obtenir une augmentation de leur salaire horaire de 0,15 NF (d'où difficultés pour l'approvisionnement en glace des chalutiers).

Conflit également au groupe Uguine où les syndicats jugent insuffisantes les propositions de la direction : 2 p. 100 d'augmentation sur les salaires réels alors qu'ils demandent 8 p. 100, avec la fixation de nouveaux minima garantis à 205 francs-heure et la réduction du temps de travail hebdomadaire sans diminution de salaire.

Dans le bâtiment, un accord est intervenu à Toulouse (voir l'article de notre correspondant local) à la suite des manifestations que nous avons mentionnées : salaires augmentés de 8 p. 100. A Nantes, un conflit sur les salaires a entraîné une grève de 24 heures.

A noter également que l'agitation règne dans les bases alliées en France, ainsi qu'en témoigne la grève de 24 heures déclenchée à Bussac (Charente-Maritime). Mais l'importance de la main-d'œuvre féminine rend difficile le développement de l'action revendicative dans ce secteur.

Signalons d'autre part la journée d'action dans les assurances du 9 mai, à l'appel des organisations C.G.T., C.F.T.C., F.O. et C.G.C., et qui a été marquée par des pétitions, des délégations auprès des directions pour réclamer notamment l'ouverture immédiate des discussions avec la fédération patronale.

...et dans les transports

On sait que des grèves-surprises ont affecté le métro. Elles sont le fait des chefs de train Autonomes et C.G.T. qui réclament l'obtention d'une « prime d'économie » déjà accordée aux conducteurs et se plaignent des conditions de travail. Bien que le mouvement ait démarré comme celui du mois dernier à la S.N.C.F. sur une base catégorielle, il est possible qu'il s'étende à l'heure où nous écrivons.

En outre, après des débrayages dans les transports urbains de Toulouse et de Bordeaux, une grève des tramways de Roubaix-Tourcoing a eu lieu pour une augmentation de salaires.

Quant à Air France, de nouveaux débrayages du personnel au sol ont eu lieu à Orly et au Bourget, entraînant des perturbations dans le trafic. Le 11 mai après-midi, à Orly, les cadres subalternes ont participé pour la première fois au mouvement.

Les fonctionnaires mécontents

M. de Broglie, secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique, a fait part des mesures promises en faveur des fonctionnaires d'exécution (catégories C et D). Pas plus que les décisions antérieures concernant les agents des industries nationalisées, ces mesures n'apparaissent susceptibles de calmer le mécontentement du personnel intéressé. Elles se traduisent par une augmentation de 3 à 15 p. 100 des petits traitements et s'appliquent aux fonctionnaires en début de carrière ou ayant 20 ans de service. Elles concernent également les auxiliaires, mais laissent de côté de 90.000 agents. Partant du 1^{er} janvier 1962, elles constituent la première étape d'un plan de revalorisation de la Fonction publique que les syndicats auraient voulu voir appliqué en une seule fois. D'où leur vote hostile au Conseil supérieur de la Fonction publique, qui n'a d'ailleurs qu'un rôle consultatif.

Si la F.E.N. a qualifié l'augmentation intervenue de « dérisoire ou même nulle », si la C.G.T. continue à réclamer 50.000 francs à la base, un mouvement de grève n'est pas certain du fait que F.O. et C.F.T.C. semblent escompter une amélioration des mesures gouvernementales. On sait que dans la Fonction publique F.O. joue un rôle essentiel.

Cela est vrai, y compris pour les P. et T. Mais cette fois, la C.F.T.C. a entraîné la C.G.T. et les Autonomes pour une grève de 24 heures le 16

mai, malgré l'abstention des postiers F.O. Venant à la suite de la grève des cheminots du 15 mai, ce mouvement ne peut manquer d'amplifier l'agitation dans le secteur public.

Pourquoi la grève des cheminots ?

Protestations des fonctionnaires, grève des P. et T., débrayages à la R.A.T.P. et à Air France, agitation chez Renault, journée revendicative des mineurs C.G.T. le 16 mai, revendications de salaires formulées à l'E.G.F., nouvelle grève à la S.N.C.F. : tout le secteur public est en état de fièvre.

L'événement le plus important est évidemment la grève de 24 heures des cheminots. Ainsi que nous l'avons signalé, les sanctions menaçant les cheminots qui avaient débrayé le mois dernier contribuaient à maintenir un climat de tension à la S.N.C.F. Les demandes d'explications adressées aux grévistes avaient été généralement rendues en bloc aux chefs d'établissement par les responsables syndicaux et parfois brûlées, comme dans certaines gares du Sud-Est.

Toutefois, les sanctions devaient être appliquées mais le gouvernement, malgré l'opposition des dirigeants S.N.C.F., se montrait favorable à une réduction de la durée hebdomadaire du travail à partir du mois d'octobre prochain, une fois passé le service d'été qui se caractérise par un surcroît de trafic. Il semblait se résigner à cette concession afin de désamorcer l'agitation sociale et malgré les difficultés d'embauche à la S.N.C.F. dues à l'insuffisance des salaires. Cette mesure : semaine de 46 heures au lieu de 48 actuellement, devait être annoncée à la réunion de la Commission du statut du 10 mai.

Cependant, une grève-surprise éclatait ce jour-là à 8 heures à la gare Saint-Lazare afin d'« appuyer » les revendications présentées à la commission (grève soutenue par les militants de la C.G.T.). Des altercations assez vives opposaient des conducteurs de trains de banlieue et des voyageurs se rendant à leur travail. Le mouvement devait durer une heure et être suivi d'un second débrayage en fin d'après-midi. Des arrêts de travail également à Brest et à Quimper. Prenant prétexte de ces grèves-surprises, le président de la Commission suspendait les travaux et un communiqué du ministre des Transports parlait de « l'incompatibilité qui existe entre l'examen au fond du problème et la pression que constituent les arrêts de travail ».

Toutes les organisations syndicales de cheminots se réunissaient en fin d'après-midi et, après une démarche vaine du ministère, décidaient le lendemain de riposter à l'interruption des pourparlers par une grève de 24 heures décidée pour le 15 mai, sur la proposition de la C.G.T. Les dirigeants de la Fédération F.O., conscients de l'erreur qu'ils avaient faite en ne participant pas au mouvement du 25 avril, ne faisaient aucune objection. Quant à la Fédération des Cadres Autonomes, qui groupe la majorité des cadres de la S.N.C.F., elle donnait elle aussi l'ordre de grève, ce qui ne s'était pas vu depuis des années. Seule, la C.G.C., qui réunit seulement quelques cadres supérieurs, faisait des réserves et, tout en signant l'appel commun, demandait une nouvelle réunion de la Commission du statut.

Les organisations syndicales de cheminots revendiquent le retour progressif aux 40 heures avec, en première étape, la semaine de 44 heures, et s'élèvent contre le renvoi à l'automne des discussions sur les salaires. Elles protestent aussi contre les sanctions.

Notons aussi qu'elles ont demandé que des mesures énergiques soient prises pour rechercher et poursuivre les auteurs d'attentats contre les voies ferrées et qu'elles ont affirmé ensemble leur résolution de défendre les libertés publiques.

A l'heure où nous écrivons, tout semble indiquer que le mouvement du 15 mai sera massivement suivi. La bataille sociale est engagée. Le pouvoir « qui ne recule pas » risque d'être victime de son intransigence.

Maurice Combes.

Éditorial :

Les grèves première épreuve pour l'ouverture à gauche!

Il y a des concours de circonstances qui revêtent une valeur symbolique.

Le mardi 15 mai, le trafic ferroviaire est à peu près totalement interrompu. Le mot d'ordre de grève lancé par toutes les organisations syndicales des cheminots est très largement suivi. Dans les transports parisiens, après une série de grèves-surprise dans le métro, il y a grève sur les lignes d'autobus. Des arrêts de travail vont avoir lieu le lendemain dans les P. et T.; d'autres sont attendus chez les fonctionnaires et dans plusieurs grands services nationalisés. Ceux-ci sont les plus apparents. Mais un peu partout, dans le secteur privé aussi, il y a des mouvements revendicatifs. Appuyés ou non par des grèves, des négociations sont ouvertes entre patrons et syndicats. Outre les demandes d'augmentation de salaires, une revendication paraît commune : la limitation de la durée du travail.

Ce même mardi 15 mai, le général de Gaulle donne une conférence de presse (1). Y parle-t-il de ces mouvements sociaux? Pas un mot. Négligeables péripéties de la vie nationale, abandonnées au premier ministre à qui on laisse le soin de les commenter devant le Sénat.

Simple coïncidence qui ne mérite qu'un commentaire sur les malinétés du hasard? Non pas.

Pour le général de Gaulle, le cessez-le-feu et l'espoir d'un règlement définitif de l'affaire algérienne (nous en sommes malheureusement encore loin) ouvrent enfin les perspectives d'une « grande politique internationale »! L'heure est venue de procéder à la reconversion et à la modernisation de l'armée, de poursuivre le développement de la puissance atomique française et, par ces moyens, de conquérir une sorte d'hégémonie sur l'Europe occidentale. Tels sont les buts vers lesquels devraient être tendues toutes les volontés.

Pour l'ensemble des travailleurs, plus ou moins consciemment, la fin de la guerre d'Algérie retentit comme une sorte de soulagement. Les aspirations longtemps contenues s'expriment par les revendications. Le pouvoir lui-même, involontairement bien sûr, les y a encouragés. Nulle explication claire n'a été officiellement donnée, ni devant le Parlement, ni dans un discours au pays, sur les raisons véritables du remplacement de Debré par Pompidou. Mais on a dit ou laissé dire que ce changement de premier ministre était une espèce « d'ouverture à gauche », qu'il marquait un désir de donner au gouvernement une allure moins rigide, de créer un climat de détente.

Sera-t-il longtemps possible de concilier ces intentions avec les vues politiques du général de Gaulle? Quelle sera finalement l'attitude du régime, en face des organisations syndicales et des poussées de revendications, si celles-ci persistent, prennent de l'ampleur et si, par exemple, il se révèle impossible de les satisfaire en même temps que de supporter de lourdes charges imposées par une politique militaire trop ambitieuse? Ou encore sans procéder à un certain nombre de réformes profondes des structures économiques?

Nous n'en sommes assurément pas encore arrivés à l'heure où des choix de cette nature s'imposent. Pour l'instant, les mouvements revendicatifs ont des objectifs limités qui, sauf la question de la diminution de la durée du travail, ne débordent pas le cadre de chaque corporation. Le gouvernement de son côté cherchera à gagner du temps et à se ménager quelques périodes de répit. Peut-être même ira-t-il jusqu'à faire passer son désir de paraître plus généreux que son prédécesseur avant le souci de préserver la rigueur budgétaire des quatre premières années du régime.

Quoi qu'il en soit, il est maintenant certain que les accords d'Evian, bien qu'ils n'aient pas encore abouti à un règlement définitif de l'affaire algérienne, marquent les débuts d'une phase nouvelle de la cinquième république : c'est désormais sur le terrain des luttes sociales que le régime risque d'être le plus vivement contesté. Or, il n'est pas dans sa nature autoritaire de l'admettre. Il est inévitable que tôt ou tard, la contradiction s'accuse.

Les militants de notre parti doivent apporter leur soutien à ces actions revendicatives. Mais ils doivent aussi, sans chercher bien entendu à « politiser » artificiellement les grèves, les considérer comme une occasion de propagande et d'information pour convaincre de la nécessité de coordonner les revendications partielles et de les intégrer dans un programme de transformations globales dans le domaine politique comme dans le domaine économique.

(1) Voir page 8.

Robert VERDIER.

En 18 mois!

Troisième scandale de la construction privée

VOICI donc, en moins de dix-huit mois, le troisième scandale de la construction privée. Après le Comptoir National du Logement, l'Immobilier Lambert, la Société URBA-TRA de Marseille est sur la sellette. En faillite depuis décembre dernier, les escroqueries commises à l'encontre des souscripteurs atteindraient 700 millions d'anciens francs. Le président directeur général un certain Georges Roche menait grand train. Il est aujourd'hui sous les verrous. Si police et magistrats sont curieux, l'affaire pourrait aller fort loin. Il serait intéressant par exemple de déterminer grâce à quels « concours » la société a pu subsister si longtemps et quelles sont les « personnalités » qui auraient pu l'aider. Les uns et les autres ignorant tout, bien entendu, des activités délictueuses dudit président.

Cela c'est le côté « pittoresque » de l'affaire. Son drame, c'est la situation des souscripteurs. Car ceux-ci quoique ayant versé l'intégralité des sommes à leur charge n'ont aucun titre de propriété. Leur « contrat » est un acte unilatéral d'engagement d'achat rédigé sous seing privé. En droit, les immeubles appartiennent au promoteur : ses créanciers peuvent les faire saisir et les faire vendre, quoique celui-ci les ait en fait déjà vendus. Au mieux, peut-on considérer les souscripteurs comme de simples créanciers chirographaires...

Le danger de tels contrats n'est plus à démontrer. Voici trois ans, une société fit faillite dans le département du Vaucluse : les acquéreurs des petits pavillons logés — tous retraités — durent verser une seconde fois leur apport personnel pour éviter que l'établissement prêteur, principal créancier bénéficiant d'une hypothèque de premier rang, ne fasse mettre en vente les constructions. Lors de l'affaire de l'Immobilier Lambert, l'accent fut mis sur les dangers du contrat utilisé : engagement bilatéral d'achat et de vente en l'état futur

d'achèvement rédigé sous seing privé et qui n'est pas opposable au tiers. Malgré cela, de nombreux promoteurs continuent à utiliser des variantes de ces contrats qui les laisse propriétaires d'immeubles pour lesquels il n'ont aucune participation financière.

Là encore, nous considérons que les Pouvoirs Publics sont responsables, à part entière. Il est inconcevable que le Crédit Foncier de France continue à financer des réalisations utilisant de tels contrats, faut-il encore rappeler que ces programmes bénéficient de primes à la construction à la charge du Trésor — c'est-à-dire de la masse des contribuables — et de prêts garantis par l'Etat. Il est facile de disserter sur les garanties offertes aux souscripteurs. Mais la garantie fondamentale n'est-elle pas un titre en bonne et due forme? Le Crédit Foncier et les organismes de contrôle ne peuvent se retrancher derrière l'insuffisance de la législation. Par le biais des conditions d'octroi de prêt reprises dans les actes, il peut imposer toutes les garanties nécessaires.

Quant au gouvernement, son attitude est inqualifiable. Voilà dix-huit mois que le scandale du C.N.L. a éclaté et rien n'a changé dans le monde de la construction. M. Sudreau avait pourtant affirmé que l'époque du Far West était révolue. Dix-huit mois n'ont pas suffi pour mettre debout un texte cohérent et efficace. Un projet a certes été déposé sur le bureau du Sénat. Mais le stade des discussions, des contre-projets est loin d'être terminé.

Allons, sous la V^e République, le pouvoir est toujours très efficace! Soyons assuré que s'il s'était agi de brimer les travailleurs, les choses auraient marché plus rondement. Quant à M. Roche, nous lui souhaitons de trouver bien vite une clinique fort accueillante. N'a-t-il pas bien mérité de la construction privée!

Pierre Maisson.

Survolt...

Mardi 8 mai

ALGER :

Le cri du jeune homme

Extrait d'une complainte de l'O.A.S. qui circule actuellement dans Paris :

Un jeune homme se promène, le 26 mars, dans les rues d'Alger avec sa famille. Dehors, il y a beaucoup de monde.

Soudain, l'armée fusille tout ce monde qui, en réalité, manifestait. Simple pour lever le blocus du quartier européen de Bab-El-Oued en cours de nettoyage par la troupe.

Le jeune homme raconte en douze pages ce qu'il voit avant l'arrivée de l'armée :

« De vieux messieurs parlant gravement de l'effondrement de l'économie algérienne. »

Pendant la fusillade, il aperçoit :

« Un vieillard portant rosette de la Légion d'honneur, ramené expirant. Sa main gantée de chamouis erre sur le revers de son veston. »

Au volant d'une camionnette pleine de produits pharmaceutiques allant secourir les blessés, apparaît :

« Un visage banal (celui d'un ouvrier) ... Cet ouvrier ne compte plus sur Guy Mollet pour défendre son avenir. »

Le jeune homme interpelle l'ouvrier. Et l'ouvrier répond : « Qui c'est qui va nous aider si on le fait pas nous-mêmes? »

L'ouvrier fait des fautes de grammaire. Mais le jeune homme lui pardonne à cause de la fusillade.

Le lendemain, il suit le défilé devant les cercueils et il constate :

(Suite p. 4)

A Toulouse :

Le bâtiment ne va pas...

DEPUIS quelques semaines, une agitation permanente régnait parmi les travailleurs toulousains du bâtiment. Toulouse, quatrième ville de France, construit sans arrêt depuis des années : buildings, H.L.M., ensembles scientifiques, marché-gare, travaux publics... De nombreux entrepreneurs ont ainsi réalisé des bénéfices énormes, souvent au détriment des clients, mais surtout « grâce » aux salaires très bas servis à leurs ouvriers. Car il s'avère que les salaires dans le bâtiment toulousain n'arrivent qu'en 60^e position sur le plan national, après la Lozère, l'Aveyron, le Tarn, l'Aude...

Mais ce qui a fait « déborder le vase », c'est le sentiment que les patrons, pour augmenter leurs profits, sacrifiaient les plus élémentaires mesures de sécurité à tel point qu'en quelques semaines, il y a eu six morts sur les chantiers de la ville : cinq à Bagatelle, un rue d'Alsace.

Alors, les gars du bâtiment débayerent. Une première fois le 20 avril, il y eut des grèves de 9 h 30 à midi. Puis, le 3 mai, un mouvement de 24 heures fut suivi à près de 100 % par les milliers d'ouvriers de Toulouse.

Le syndicat C.G.T., seul vraiment organisé et animé par d'excellents militants, a ainsi obtenu un légitime succès ; ses meetings furent chaque fois suivis par des centaines de grévistes et ainsi absolument réussis.

A l'occasion de ces grèves, le « Pouvoir » mobilisa sa police, dispersa brutalement une marche vers la Préfecture (il ne fallait pas troubler les officiels en visite à la Foire de Toulouse...) et fit ainsi la preuve qu'il y a loin des promesses sociales aux réalités.

Malgré tout, devant la détermination ouvrière, le patronat a reculé et a consenti une augmentation des salaires de 8,80 %.

Mais la lutte continue, avec des objectifs élargis, pour le respect des libertés syndicales et de la dignité humaine des travailleurs.

En somme, un excellent exemple de maturité syndicale.

Bravo, les gars de l'Union Syndicale du Bâtiment de Toulouse!

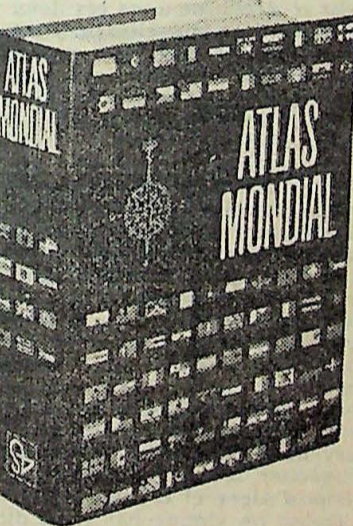
Vient de paraître !...

LE NOUVEL ATLAS MONDIAL 1962

Pour 13 NF seulement
p. mois (12 versements)

Recevez immédiatement franco de port à domicile le « Nouvel Atlas Mondial », nouvelle édition 1962 complète à ce jour.

Le Monde entier sous tous ses aspects : Géographie - Economie - Divisions politiques - Climats - Géologie - Religions



Plus de 500 cartes en 10 à 14 couleurs et plus de 500 photographies.

Nouveau format 21 X 28, pratique et maniable. Reliure somptueuse en plastique cuir rouge avec fers spéciaux or.

Répertoire géant de plus de 100.000 noms.

Avantage appréciable : Le « Nouvel Atlas Mondial 1962 » ne vieillira jamais. Pour la première fois, un système de reliure mobile permet et vous garantit une mise à jour permanente.

Chaque carte est interchangeable. En cas de modifications, il vous suffira de remplacer la carte caduque par la nouvelle corrigée et livrée automatiquement par nos soins.

Pour vous et vos enfants, l'« Atlas Mondial » sera toujours le reflet fidèle de l'Univers.

**BULLETIN-REPOSE à adresser à Service Littéraire
71, rue des Saints-Pères, PARIS (6^e)**

Veuillez m'adresser immédiatement franco de port à domicile le « Nouvel Atlas Mondial 1962 » complet et à jour en un volume que je réglerai après livraison :

— 13 NF par mois (12 versements) ou

— 139,50 NF au comptant TTC (un ou trois versements sans frais) (1).

Nom et prénoms (en capitales)

Profession

Adresse

N° de C.C.P. ou bancaire

Signature :

(1) Rayer la mention inutile.

au jour...

« Rien de comparable avec les manifestations parisiennes aux cris de « O.A.S. assassins », ponctués de jets de boulets sur le service d'ordre. Ici, le silence est sublime. »

En passant devant les soldats qui le regardent avec un sourire :

« Si 28 mois ne suffisent pas à équilibrer le caractère des soldats, que feront-ils lorsque l'instruction sera écourtée ? »

Surgissent des officiers que des jeunes gens prennent à partie :

« Voilà enfin une victoire de l'armée française ! Ah oui ! Vous pouvez être fiers de vous ! Ce n'est pas la gabardine qu'il vous faut porter... C'est le tablier blanc des bouchers ! »

Alors, il pousse un cri :

« Je renonce à mon appel. Et puis, aurais-je su trouver les mots ? Qu'est-ce que ma voix ? Qu'est-ce que ma foi ? »

Celles de ton père...

Jeuudi 10 mai

Le feu sacré

● AFRIQUE DU SUD. — Les dirigeants des mouvements favorables à la ségrégation en Afrique du Sud auraient fait destituer « pour hérésie », A.-S. Geysler, professeur d'exégèse du Nouveau Testament de l'Université de Pretoria.

Problèmes :
1) M. Geysler sera-t-il brûlé vif ?

2) Invitera-t-on la presse ?

3) Dans quelle mesure la religion chrétienne fondée sur la distinction entre les bons et les méchants ne prédispose-t-elle pas à la ségrégation ?

● ALGERIE. — Le chanoine Carmouze et le chanoine Daugé sont invités à y réfléchir dans leur résidence d'Oran où M. Fouchet les surveille. Ils ont écrit : « Nous savions que le cessez-le-feu serait la mise à feu de notre pays. »

Et depuis sept ans ?

Vendredi 11 mai

● ANGOLA. — Un communiqué officiel émanant du gouvernement pro-portugais de Louanda, capitale de l'Angola, déclare : « Des actions militaires se poursuivent dans toutes les régions de l'Angola où la présence des hors-la-loi est signalée. »

Evidemment : « Ces actions permettent en même temps d'apporter aux autochtones une assistance médicale et sociale. »

Cela, nous l'avions deviné. Nous pensons également que cette assistance médicale a dû forcément s'improviser à la hâte et qu'elle a été confiée à des électro-chirurgiens amateurs, mais passionnés par leur nouveau métier...

Samedi 12 mai

PARIS :
« Franco assassin ! »

« Une cinquantaine de jeunes gens ont manifesté, de 20 heures à 20 h 30, à l'angle de l'avenue George-V et des Champs-Élysées contre l'O.A.S. et le fascisme. Ils ont distribué des tracts invitant les jeunes à adhérer aux Jeunesses Socialistes S.F.I.O. et Etudiants Socialistes S.F.I.O. » (« Le Figaro », in extenso).

Cependant, au même moment : « Cent personnes ont manifesté avenue George-V devant l'ambassade d'Espagne de 20 h à 20 h 30. Elles défilent sous la banderole qu'elles viennent de déployer : « Viva el sindicalismo libre ! », en criant : « Franco fasciste, Franco assassin. »

Le cortège est composé de membres des Jeunesses Socia-

(Suite page 5.)

NOTE DE DOCUMENTATION

La semaine prochaine :
le Marché Commun
(Institutions politiques et financières)

Six hommes seuls luttent contre l'O.A.S.

LES Français ne veulent pas le comprendre : Oran est une ville qui appartient à l'O.A.S. et dans laquelle les forces armées sont assiégées dans leurs forteresses et ne sortent que sous la protection des blindés.

Face à l'O.A.S. : six hommes seuls, eux aussi assiégés à la préfecture de police et dans un lycée planté entre les quartiers musulman et européen.

Ces six hommes sont le préfet de police Biget, son adjoint militaire, Joseph Katz, le secrétaire général de la préfecture, le chef de cabinet du préfet, le commissaire des renseignements... Le sixième est un commandant de gendarmerie mobile, le seul corps qui accepte de lutter contre l'O.A.S., de recueillir les renseignements, d'effectuer les fouilles et d'opérer les arrestations.

Et l'Armée ?

L'Armée est inerte.

L'Armée se veut neutre à l'égard de l'O.A.S. et ne participe à la lutte qu'avec mauvaise humeur. Le contingent lui-même s'est fait neutraliser par l'offensive-sourires de l'O.A.S. qui a envoyé sur les barrages des cohortes de jeunes Oranais, les bras chargés de casse-croûte...

Et les officiers ? Les officiers haïssent Katz à qui ils reprochent d'être un enfant trouvé, d'être un général républicain et d'avoir eu une troisième étoile pour l'arrestation de Jouhaud.

À la tête des officiers, se trouve le général de corps d'armée Cantarel, commandant les troupes de l'Oranie. Il est placé hiérarchiquement au-dessus de Katz et refuse de lui donner les troupes nécessaires à la mise hors de combat des commandos O.A.S.

La moindre demande de renforts faite par Katz se heurte à des discussions interminables.

L'O.A.S., d'ailleurs, multiplie les avances à Cantarel qu'elle présente comme un grand soldat dans ses émissions-pirates, alors qu'elle qualifie sans rire Katz d'« hitlérien communiste » (sic).

Le gouvernement laisse faire et, au lieu de rappeler en France Cantarel, le laisse au poste où il peut gripper les rouages du dispositif Katz.

D'ailleurs, le général Fourquet, commandant les troupes en Algérie, prêche l'apaisement. Il dit avoir ses ordres de de Gaulle lui-même et s'est opposé au plan rigoureux prévu par Katz.

Il semble que le pourrissement de la situation ait fait évoluer son jugement, mais dix fois Paris et Rocher-Noir ont annoncé l'envoi de renforts à Katz et dix fois c'était une manœuvre pour calmer l'opinion. Les renforts ne sont parvenus qu'au compte-gouttes.

Aujourd'hui, le problème est insoluble. On arrête les commandos mais on ne pourra les arrêter tous. La population reste — et restera — intoxiquée. Tandis qu'on avance vers l'autodétermination, les quelques libéraux qui se cachent encore à Oran se confient leur inquiétude. L'O.A.S., elle, ne cache pas sa satisfaction de l'état d'ébullition dans lequel se trouvent les quartiers musulmans. Un jour ou l'autre, elle espère provoquer un massacre, et la foule musulmane descendra sur la ville européenne. C'est le plan O.A.S.

Ce jour-là, hélas ! l'Armée tirera. Elle tirera sur les Musulmans, et ce sera la rupture des Accords.

Un seul et même combat

8 MAI : 30 morts dans la seule ville d'Alger.

9 mai : 25 morts à Alger, 3 à Oran.

10 mai : 22 morts à Alger, dont 13 femmes, 20 morts à Oran.

Le nazisme dans toute son horreur se déchaîne dans ces deux villes; la population musulmane y est confinée dans ses quartiers comme dans un « ghetto de Varsovie » : pas d'aliments, pas de médicaments, pas de soins, l'envahissement par les ordures. Jusqu'où cela ira-t-il ? Pendant combien de temps encore va-t-on se borner à rendre hommage à la maturité politique, à la discipline des Musulmans qui ne répondent pas aux provocations de l'O.A.S. ?

Il existe en France des millions de travailleurs organisés dans les partis de gauche et dans les syndicats. Ils ont su se lever tous ensemble pour manifester leur indignation des meurtres du 8 février. Accepteront-ils de se laisser taxer de racisme, de complicité avec les assassins en n'intervenant pas immédiatement pour empêcher les « 17 octobre » quotidiens d'Alger et d'Oran ?

Qu'on ne vienne pas nous dire que nous n'avons pas les moyens d'empêcher ce génocide, qu'il faudrait pour cela de grandes manifestations, de grandes grèves et que le peuple français est endormi ! Serions-nous donc descendus si bas que nous ne serions plus capables de faire grève pour notre propre ventre ? Heureusement pour notre honneur, pour notre dignité d'hommes et de travailleurs, les débrayages des dockers (de Dunkerque à Bordeaux), par solidarité avec leurs camarades algériens, viennent de montrer qu'il n'en est rien. Ces mouvements de solidarité ne doivent pas être des « barouds d'honneur » mais le début des « actions vigoureuses à entreprendre dans les jours qui viennent » dont la résolution de notre C.P.N. des 5 et 6 mai indique qu'elles sont maintenant la tâche la plus urgente des organisations politiques et syndicales dans le cadre de la lutte antifasciste et pour une paix véritable — en mentionnant spécialement la nécessaire « solidarité active à l'égard des populations musulmanes d'Alger et d'Oran ». Nos camarades ne doivent naturellement pas s'interdire d'intervenir dans ce sens partout où ils en auront l'occasion et notamment dans leurs assemblées syndicales car, ainsi que le souligne également la résolution du C.P.N., la mise hors d'état de nuire de l'O.A.S. ne repose guère en définitive que sur l'intervention rapide et énergique des forces populaires, « les princes du régime » étant fort gênés pour

« poursuivre leurs anciens complices du 13 mai ».

Si la situation dramatique des populations musulmanes d'Alger et d'Oran commande de faire jouer, aujourd'hui, d'abord en leur faveur notre solidarité, tant sur le plan de l'action politique que sur celui de l'aide matérielle, nous ne pouvons oublier pour autant qu'il est d'autres hommes, d'autres femmes, dont le sort — en bien ou en mal — dépend de nous : de notre action ou de notre apathie. M. Joxe, répondant le 8 mai au Sénat à M. Bernard Lafay, a déclaré que, depuis le 24 avril, le gouvernement retient 1.800 prisonniers algériens en attendant des éclaircissements sur les « prisonniers français du F.L.N. ». « Le Monde », dont le sérieux est connu, indique, le 10 mai, qu'il ne s'agit probablement, en l'occurrence, « que de deux ou trois hommes ». Cette importante prise d'otages ne saurait en rien se justifier, ni par un quelconque mauvais vouloir du G.P.R.A. ni par le nombre des « prisonniers du F.L.N. » mis en question. Il faut y voir un souci de concession à la démagogie de députés pro-O.A.S.

Le maintien des sanctions affectant ceux qui ont aidé la Révolution algérienne ou refusé de la combattre procède d'une optique un peu différente. Le régime, qui a déjà amnistié les tortionnaires, veut avoir une apparence de justification à invoquer quand le temps sera venu pour lui d'amnistier les gens de l'O.A.S. afin de les rendre disponibles pour former des groupes de choc antiouvriers. C'est une telle opération que tend à permettre la proposition de loi n° 1.699 du 9 mai 1962 de M. Robert Hersant, ex-radical, aujourd'hui non-inscrit, qui demande l'amnistie de « toutes les infractions commises à l'occasion des événements qui se sont déroulés en Algérie du 1^{er} novembre 1954 au 8 avril 1962 » (1). On amnistierait Jeanson, Ohrant, Davezies, mais aussi Ortiz, Lagailarde, Susini, Challe, Zeller, etc.

Le seul moyen de ne pas payer de la remise en circulation des sadiques fascistes l'effacement des peines de ceux qui ont lutté pour la justice, c'est de l'imposer rapidement. L'action est engagée. Après les initiatives de Lyon, la manifestation devant la Roquette, à Paris (le 1^{er} mai) c'était, le 7 mai, la conférence de presse du Comité de Coordination des réfractaires anticolonialistes dont le manifeste porte déjà 42 signatures d'insoumis ou de déserteurs et, le 15 mai, au lieu même de la manifestation du 27 octobre 1960, à la Mutualité, le meeting organisé par le Front d'Action et de Coordination des Univer-

sitaires, le Front de Solidarité à la Révolution algérienne, la Ligue des Droits de l'Homme, le Comité Audin, Vérité-Liberté, Témoignages et Documents et le Comité de Solidarité pour les victimes de la répression (2). A l'étranger aussi l'action s'engage. Nos militants s'en réjouiront. Cela renforcera leur courage pour poursuivre le développement de ce qui, s'agissant des populations d'Alger et d'Oran, des prisonniers algériens conservés comme otages ou des anticolonialistes français, est un seul et même combat.

Albert Roux.

(1) Une proposition de loi n° 1.698 du groupe Unité de la République de Biaggi et Le Pen va encore plus loin puisqu'elle demande que l'amnistie couvre la période du 1^{er} novembre 1954 au 24 avril 1962.
(2) Le Secours Populaire Français, dont la participation était sollicitée n'a pas cru devoir s'y associer.

Le billet de Jean Binot :

Deux messieurs agacés

ÉTANT eux-mêmes désignés pour diriger l'Etat, ou mieux pour l'incarner, (à chacun le sien, cela va sans dire), deux militaires aujourd'hui n'en sont pas moins concernés par la même... péripétie.

Car leurs peuples ingrats se jettent dans les grèves : mineurs là-bas, cheminots et postiers ici — et quels autres demain ? Leurs raisons identiques, sont des raisons d'argent : toujours ce matérialisme sordide qui oblitère les esprits bas et leur fait ignorer les voies de la grandeur.

Autre scandale : ces étudiants madrilénes se rangeant aux côtés des mineurs asturiens — affreuse confusion des genres ! Le petit docteur nazi saisissait son revolver lorsqu'il entendait prononcer le mot culture... Toutefois de tels désordres ne vont pas sans conséquences : tandis qu'un général doit renoncer à pêcher le saumon, l'autre ne renonce à rien — sauf à célébrer le 13 mai l'anniversaire du coup d'Etat.

Une expérience démocratique : l'élaboration du programme P. S. U.

L'OPINION publique a été frappée par le fait qu'à l'occasion du dernier référendum, le P.S.U., contrairement à beaucoup d'autres, n'a fait connaître sa décision qu'après avoir consulté tous ses adhérents. Lorsqu'on veut établir la démocratie dans la nation, il faut d'abord la respecter chez soi. C'est dans ce même esprit que nous procédons actuellement à la mise au point de notre programme. La Charte fixant nos objectifs a été approuvée le jour même de notre naissance, lors du Congrès d'unification de 1960, que Laurent Schwartz a présidé à Issy-les-Moulineaux. Une deuxième étape a été accomplie en 1961 : notre congrès de Clichy a pris une décision qui peut et doit marquer une date dans l'histoire du mouvement ouvrier. Nous avons affirmé que le socialisme ne constituait plus désormais un idéal plus ou moins lointain, mais qu'il devait être mis à l'ordre du jour de nos préoccupations immédiates. Notre propos n'est pas, en effet, de préparer la restauration d'une démocratie formelle, c'est-à-dire d'une IV^e République, plus ou moins rénovée, mais la transition vers une république authentiquement socialiste.

C'est dans une telle perspective qu'il s'agit maintenant de faire connaître non un simple catalogue de mesures électorales, imposées par l'actualité, ni les détails de la cité socialiste, mais un plan précis de réformes de structure, constituant un ensemble cohérent et logique et permettant de débayer la route qui conduira au socialisme. Ainsi pourra être franchi le « seuil de non-retour » — dont a parlé notre congrès de Clichy. Ainsi sera créée une situation irréversible, ne tolérant plus la perpétuelle remise en question d'une démocratie, capable de résis-

ter à toutes les tourmentes, parce qu'elle sera économique et sociale, en même temps que politique.

« Tout cela est très joli, m'a dit un sympathisant, auquel j'avais exposé nos méthodes et nos ambitions, mais vos militants de tel ou tel département éloigné de Paris, de telle section peu nombreuse, ne disposent pas des documents et des éléments d'information nécessaires à l'élaboration d'un tel programme. Réfléchissez aux précédents : les programmes de tous les partis sociaux-démocrates, socialistes révolutionnaires, travaillistes, comme les « adresses inaugurales » des Internationales, ont toujours été rédigés par les organismes directeurs et non par l'ensemble des adhérents ». C'est parce que nous n'ignorons ni cette jurisprudence, ni les conditions de travail de nos camarades que nous nous sommes efforcés de concilier nos soucis d'efficacité avec le fonctionnement de notre démocratie interne.

Nos commissions spécialisées ont très utilement préparé les débats. Leurs rapports constituent de très utiles bases de discussion que notre Comité Politique National a étudiées avant leur diffusion.

NOTRE congrès, qui se tiendra en novembre, disposera donc de textes sur lesquels il pourra donner son avis en connaissance de cause après discussion dans les sections et les fédérations et dépôts d'amendements.

Dès le 30 juin et le 1^{er} juillet, un Conseil National extraordinaire sera appelé à examiner les points sur lesquels il nous a paru urgent que le P.S.U. prenne position :

- 1) Les problèmes économiques et sociaux ;
- 2) Les institutions ;
- 3) La réforme de l'enseignement ;
- 4) La politique extérieure, y compris l'Europe.

Le Conseil National se réunira en quatre Commissions. Si plusieurs textes sortent de leurs délibérations, le Bureau National proposera qu'ils soient renvoyés aux fédérations et soumis à un référendum (non plébiscitaire !) avant le Congrès. C'est une méthode qu'il sera intéressant d'inaugurer. Peut-être pourra-t-on — après expérience — en envisager la généralisation, lorsque l'actualité ne sera pas trop brûlante. Les discussions des Conseils Nationaux et des Congrès peuvent, en effet, apporter des informations postérieures aux mandats donnés aux délégués à la suite de leurs assistés fédérales. Pourquoi le vote n'interviendrait-il pas, lorsque cela est possible, après les débats nationaux ?

De toute manière, le programme du P.S.U. aura été élaboré démocratiquement. Faut-il ajouter qu'il s'agit d'une création continue ? Le programme subira, bien entendu, des corrections imposées par l'expérience et l'évolution de la situation intérieure et extérieure. Notre effort d'adaptation à la réalité devra être constant. Nos sympathisants, au premier rang desquels figurent les syndicalistes ouvriers, employés, universitaires, étudiants, paysans et nos autres alliés au sein du Front Socialiste pourront contribuer à l'enrichir : rien ne s'oppose à ce qu'ils aient connaissance de nos projets, avant même leur adoption définitive et qu'ils nous fassent des suggestions, dont nous pourrions tirer profit.

Eduard Depreux.

A propos d'une " Nouvelle France "

M. Viançon-Ponté est journaliste au *Monde*, ce qui est une référence. Il traite gravement de graves sujets, ce qui est son droit le plus naturel. Il est en outre gaulliste sans l'être tout en l'étant, ce qui constitue sinon une originalité durable du moins une commodité passagère.

Mais voulant être pris au sérieux, il devrait s'interdire d'être superficiel et d'affirmer ce qui parfois relève de la supposition hasardeuse. S'il entend qu'on ne doute point de son objectivité — mais le veut-il ? — alors il devrait se montrer plus avare... de coups de patte et de coups de brosse à reluire (1).

Relevons ici quelques traits, car il ne saurait être question, et nous le regrettons, d'entreprendre une réfutation non plus qu'une analyse d'ensemble.

Parlant des « pieds noirs », dont il décrit le sort actuel, il les montre avec le « sentiment d'être joués, abandonnés, livrés non seulement par les

politiciens mais par la masse de leurs concitoyens ». Eh ! eh ! monsieur ! vous en oubliez un ! N'avez-vous rien à dire de M. de Gaulle qui les avait si bien « compris » voici quatre ans, et qui, depuis lors, ou bien les a bernés ou bien les a ignorés — en tout cas n'a jamais eu souci (il y allait pourtant de ses devoirs d'Etat) de les informer, de les assister, de les reconforter, comme il avait obligation d'exposer aux métropolitains quel devoir allait être leur. Ce personnage, qui a si souvent parlé pour ne rien dire, n'a pas eu assez de cœur pour traiter pareil sujet, lequel, à ses yeux sans doute, ne concernait point la grandeur ?

M. Viançon-Ponté note un peu plus loin que la France « verra entrer chaque année dans la production dès 1965 deux fois plus de garçons et de filles de 20 ans qu'entre 1950 et 1955 », mais il est muet sur le fait que le régime est tragiquement défaillant en matière d'instruction, de formation technique et professionnelle,

que la dégradation matérielle de notre Université accentue jusqu'à le rendre insurmontable le retard de notre pays dans ce domaine capital.

Il est vrai qu'en revanche, notre auteur ironise, sur le compte d'une certaine France « casanière et chauvine (...), zébrée par les lignes de démarcation de la laïcité et de la lutte des classes ». Parce que, n'est-ce pas, la loi Debré, du 31 décembre 1959, fut une loi de rénovation et de progrès social cependant que l'inégalité accrue constatée dans la répartition du revenu national atteste que la classe privilégiée a fait, mais sans le dire, sa nuit du 4 août ?

Enfin, traitant des syndicats et des partis, on peut lire à propos du P.S.U. qu'il est « tiraillé entre ceux qui rêvent de refaire la S.F.I.O. et des éléments plus révolutionnaires mais disparates » et qu'il se « sclérose » comme « ses grands voisins ». M. Viançon-Ponté fournit ici l'exacte mesure du sérieux de ses informations, de certaines tout au moins, les-

quelles sont beaucoup plus clichées et sclérosées que le P.S.U. ne pourra jamais l'être, quelque effort qu'il tente pour lui complaire.

On lit encore un peu plus loin que « les gaullistes sont en retard sur de Gaulle » — ce qui est une manière de record ! Mais la loi des maxima peut toujours être dépassée, et, pour conclure, que « de nouveaux Français commencent d'écrire l'histoire d'une nouvelle France » — ce qui ne saurait entraîner de cinglants démentis.

Mais sur l'avenir de cette nouvelle France et sur le sort de ces nouveaux Français, nous nous permettons de suggérer à M. Viançon-Ponté quelques excellents articles parus ces temps-ci, et dont la lecture pourrait tempérer son gaullisme sous-jacent.

Ces articles sont signés Sirius.

Jean-François Dazy.

(1) Voir « Le Monde », du 8 au 11 mai.

...le jour !

listes et des organisations démocratiques espagnoles en exil. » (« Le Monde », en substance.) « Le Figaro », élégant et discret, décrit seulement les apparences d'un fait : l'appui des Jeunesses Socialistes françaises aux mouvements démocratiques espagnols en exil.

Il ne reste plus, du fait, que son décor : le nombre des figurants passe alors de 100 à 50 ; le lieu du rendez-vous devient vague : c'est un angle. Qui faisait-on, au juste ? On distribuait des bulletins d'adhésion ! Ce qui est normal.

Puisque la S.F.I.O. n'est qu'un parti électoraliste qui ne lance ses jeunesse à l'assaut du fascisme en France et en Espagne qu'en vue de recruter de nouveaux électeurs !

Seule, l'heure n'a pas subi de mutilations. C'était l'heure du dîner...

IVRY : Bonne fête !

Une réception a été organisée à Ivry pour fêter les trente années de mandat de Maurice Thorez.

Le jubilaire a défini, à cette occasion, le programme du Parti communiste français :

« On va vers la personnalisation du pouvoir... Il n'y a plus de démocratie. Plus de République. On s'accorde de plus en plus à déclarer qu'il faut changer cette situation... »

(Très bien. Ensuite ?)

— Mais en attendant...

(Quoi ?)

— ...le communisme, jeunesse du monde, avenir de la France...

(Eh bien ?)

— ...en attendant, la question se pose : que faut-il faire tout de suite ?

(Ça, évidemment... c'est autre chose !)

— ...et pourtant, cela intéresse tous les Français qui travaillent, quelles que soient leurs opinions. Cela concerne les socialistes, les républicains de toutes nuances, les croyants et les incroyants...

(Bien sûr. Tout le monde, quel...)

— ...Il ne manque plus qu'un terrain d'entente. On a le personnel. Reste le local : ce sera le programme.

— ...Les communistes pensent qu'il faut établir une démocratie réelle. Une démocratie vigoureuse et rajeunie... Quel sera le programme de ce régime démocratique ?

(Voyons donc...)

— ...A notre avis, il devra réaliser un ensemble de mesures allant dans le sens des intérêts du peuple.

(Cela nous paraît bien vu.)

— ...Ensuite, on organise l'au-

tomation pour que la machine soit au service de l'homme et pour que le profit de toutes les mesures ne soit pas accaparé par la féodalité financière...

(Qui subsiste donc...)

— ...Il conviendra d'opérer des revendications étendues...

(Certainement.)

— ...Il va de soi que les revendications des travailleurs devront trouver satisfaction.

(Nous devons nous y résigner...)

— ...La classe ouvrière devra connaître des conditions de vie et de travail décentes et humaines. La paysannerie, l'artisanat, les Anciens combattants, les vieux, les femmes également. Il faudra poursuivre le développement des œuvres pour l'enfance...

(Tout le monde sera favorisé, sauf le bourgeois qui, pourtant, lui aussi crée des œuvres pour l'enfance...)

— ...Avec les peuples des anciens pays coloniaux, il faudra mettre en œuvre des relations nouvelles fondées sur la liberté, l'égalité et... l'intérêt national...

(Adieu fraternité !)

Et pourtant, Maurice est prêt :

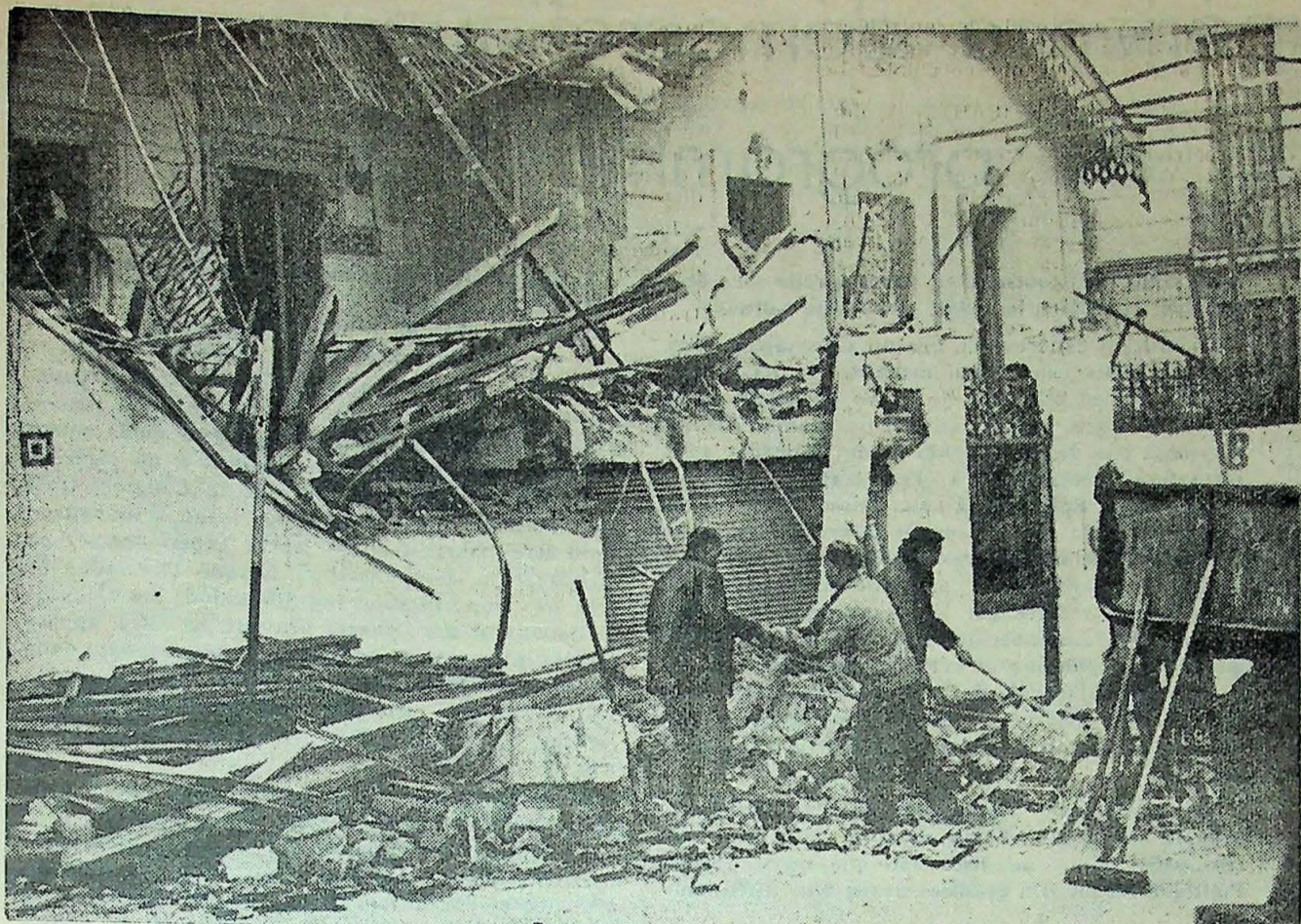
« 1^o à entendre toutes les observations ; 2^o à accepter les suggestions les meilleures ; (pas toutes : les meilleures) ; 3^o bref, à établir tous ensemble le programme commun que nous devons réaliser ensuite tous ensemble »

(Dans ces conditions, si le programme analysé si longuement n'en est pas un vrai... autant revenir au début) :

— Que faut-il faire tout de suite ?

Eh bien ! Il faut dire : « Bonne fête, Maurice. »

Bernard Cornille.



(Keystone).

« Tant que l'O.A.S. continue, favorisée par les hésitations de la répression française, son action de sabotage... »

Que signifient les

On ne trouve pas encore El Moudjahid dans les kiosques (pourquoi au juste?) et pour connaître la Révolution algérienne il faut consulter :

— le livre de Mandouze paru chez Maspéro, La Révolution algérienne par les textes ;

— les publications comme Vérité-Liberté, Témoignages et Documents, qui reproduisent souvent articles et documents, notamment le numéro 35, février-

mars 1962, de Témoignages et Documents ;

— le livre de Francis Jeanson dont j'ai parlé ici (cf. T.S. n° 94) qui démontre comment les prises de position du F.L.N. répondaient à un besoin essentiel de l'Algérie, la seule voie de développement de l'Algérie étant la voie révolutionnaire ; les désirs exprimés et les positions revendiquées se confondent avec les besoins effectifs, les nécessités objectives.

On peut aussi consulter le numéro 27 de la Voie Communiste, où il y a une interview d'un dirigeant algérien qui n'est pas nommé ; le numéro du 5 avril de Témoignage Chrétien, où Gilbert Mathieu étudie les accords d'Évian et leurs rapports avec la Révolution ; enfin, pour avoir le point de vue capitaliste, La Vie Française (n° 878 du 23-3-62).

Et naturellement les accords eux-mêmes.

ÉVIAN a été une victoire pour le peuple algérien : l'indépendance qui lui a été longtemps refusée, il l'a arrachée de haute lutte. Lorsque ci-après nous allons comparer les buts de la Révolution et les accords, et montrer que ces buts ne sont pas encore rejoints, il ne s'agira pas de maximalisme. Le peuple algérien, qui s'est battu seul contre le colonialisme, qui n'a pas trouvé dans le peuple français le soutien qu'il était en droit d'attendre, n'a pas de leçon à recevoir, et tout porte à croire qu'il est parfaitement conscient de ce fait : les accords sont une étape, la Révolution n'est pas terminée (1). Au moment où ces accords mêmes sont menacés, remis en cause par les nazis de l'O.A.S., la politique qui consiste à les défendre est juste, à condition de savoir parfaitement ce dont on parle, ce qu'il y a dans ces accords, et les dangers qu'ils présenteraient, s'ils étaient envisagés non plus comme une étape d'un processus libérateur, mais comme un aboutissement figé, comme un état de perfection qu'il suffirait de rejoindre, après élimination de l'O.A.S., pour résoudre tous les problèmes (2).

Examen du texte des accords

Les dispositions que nous allons analyser ont le caractère commun de laisser, par leur imprécision, la porte ouverte à diverses interprétations. Nous verrons souvent une disposition qui semble ouvertement néo-colonialiste corrigée par une adjonction du genre « dans la mesure compatible avec le développement de l'Algérie » ou autre, qui préserve l'avenir.

— Ces accords se présentent avec une

(1) Cf. Gilbert Mathieu, art. cité de Témoignage Chrétien.

(2) Pour ce qui va suivre, et qui risque d'être fastidieux, je me référerai au texte des accords, tel qu'il a été publié au « Journal officiel » de la République française, tirage à part n° 62-43, mars 1962. L'ensemble des textes et déclarations contenues dans ce document ne fait pas l'objet de numérotage continu. J'énumère ici ces déclarations, avec, pour chacune, entre parenthèse, l'abréviation que j'emploierai en référence lorsque je la citerai : Déclaration générale (GEN) ; déclaration des garanties (GAR) ; déclaration de principes relative à la coopération économique et

allure générale de permanence. Sauf les cas où des délais sont indiqués, il paraissent prévus pour longtemps. Et ils se situent en gros dans un cadre libéral ; ils semblent peu compatibles avec une économie de type socialiste.

— Lorsque nous indiquerons que, sur tel ou tel point, les modalités d'application ne sont pas réglées, ou que les difficultés sont reportées vers l'avenir, il ne faudra pas oublier que l'Algérie a besoin d'une aide étrangère, d'une part, et que l'Armée française reste encore quelque temps pour contrôler l'application des accords, d'autre part. La marge de jeu qu'aura le gouvernement algérien sera mince.

— Les garanties indiquées « pour » la France « contre » l'Algérie ont un caractère extrêmement minutieux dans les détails ; celles accordées « pour » l'Algérie « contre » la France ont un caractère général, de principe.

Pourtant il s'agit, ne l'oublions pas, de « déclaration d'intention », et un véritable « traité » reste à intervenir.

I. Dispositions relatives à des questions économiques et financières (3)

Nature de l'aide

« Pour contribuer de façon durable à la continuité du développement économique et social de l'Algérie, la France poursuivra son assistance technique et une aide financière privilégiée. Pour une première période de trois ans, renouvelable, cette aide sera fixée

financière (ECO) ; déclaration de principes sur la coopération pour la mise en valeur des richesses du sous-sol du Sahara (SAH) ; déclaration de principes relative à la coopération culturelle ; déclaration de principes relative à la coopération technique ; déclaration de principes relative aux questions militaires (MIL) ; déclaration de principes relative au règlement des différends.

(3) Tout ce qui touche le maintien, pendant quelque temps, de l'Armée française, les bases atomiques du Sahara, Mers-el-Kébir, est important, mais pourrait n'être pas directement gênant pour la Révolution. Notons que (MIL, art.

dans des conditions comparables et à un niveau équivalent à ceux des programmes en cours » (ECO, art. 1, GEN, ch. 2, F, 1°).

« Les autorités algériennes et françaises compétentes se concerteront pour assurer la pleine efficacité de l'aide et son affectation aux objets pour lesquels elle a été consentie » (ECO, art. 3).

Voilà un premier point. On a tout dit (et très particulièrement Jeanson dans son livre, 2^e partie, chap. 1) sur le Plan de Constantine, par exemple ; on sait que l'industrialisation qu'il organisait (et très partiellement) était prévue dans le cadre d'une économie complémentaire de celle de la métropole ; qu'il avait pour but avoué de créer une bourgeoisie, une « élite » musulmane, source d'une « troisième force » à opposer au Front. Eh bien ! les mesures de ce genre ne sont pas rapportées, mais prolongées. Certes, cette fois, les Algériens auront leur mot à dire sur l'application de l'aide ; mais ils ne seront pas seuls, et dans cette ligne, seront-ils assez forts pour faire prévaloir leurs points de vue ?

Réforme agraire

« Dans le cadre de la réforme agraire la France apportera à l'Algérie une aide spécifique en vue du rachat, pour tout ou partie, de droits de propriété détenus par des ressortissants français.

« Sur la base du plan de rachat établi par les autorités algériennes compétentes, les modalités de cette aide seront fixées par accord entre les deux pays, de manière à concilier l'exécution de la politique économique et sociale de l'Algérie avec l'échelonnement normal du concours financier de la France » (ECO, art. 13).

« Aucune discrimination ne sera établie à l'égard de biens appartenant à des Algériens de statut civil de droit commun, notamment en matière de réquisition, de nationalisation, de réforme agraire ou d'imposition fiscale.

Toute expropriation sera subordonnée à une indemnité équitable préalablement fixée » (GAR, 2^e part., chap. II, 12).

Voilà donc à partir de quoi va démarrer la réforme agraire. Les « Algériens de statut civil de droit commun » sont la minorité de souche européenne qui choisira de tenter l'expérience. La clause, souvent répétée dans les accords, de non-discrimination à leur égard n'est pas gênante : la Révolution n'aurait pas besoin, pour atteindre ses buts, de mesures discriminatoires de cet ordre et des mesures visant, par exemple, les fortunes de tel degré, ne sauraient être dites discriminatoires en ce sens.

En ce qui concerne les terres restées aux mains françaises, donc, la réforme agraire sera payée par le contribuable français. Cela seul est dangereux et permet une démagogie facile aux politiciens de la droite française. Est-ce à dire que la réalisation de la réforme agraire est subordonnée au bon vouloir du ministre des Finances, rue de Rivoli ? Peut-être pas ; la condition est que l'indemnité soit « fixée » et non « payée ». Théoriquement, en cas de mauvais vouloir français, le gouvernement pourrait poursuivre sa réforme agraire et exproprier, à condition de « fixer » les indemnités... Mais c'est assez théorique.

Le plus grave n'est pas là ; il est sans doute dans l'insertion de la réforme agraire dans un cadre précis, qui vise à en détruire le caractère populaire, à éviter « l'opération à chaud » que rendait possible le caractère « paysan » de l'A.L.N. Si l'on pense à la présence de l'Armée française, toute occupation directe de terre est exclue, ou alors c'est la rupture totale des accords.

Dans une importante étude consacrée à cette question (voir Témoignages et Documents n° 35) l'U.G.T.A. écrivait récemment : « La confiscation des biens des colons et des collaborateurs dans l'ensemble des régions qui auront été contrôlées par les forces révolutionnaires à la veille de l'indépendance paraît être une nécessité qui doit être envisagée de toute urgence. D'autres mesures à caractère général devront être adoptées dès la Libération. Elles sont destinées à empêcher les colons et les collaborateurs algériens de mettre à profit la période transitoire séparant la prise du pouvoir par le peuple algérien, de la mise en application de la réforme agraire, pour soustraire une partie de leurs moyens de production. Il s'agit d'interdire toute opération concernant le capital en milieu agricole, qu'il s'agisse de la terre, du matériel lourd, des parts souscrites dans les Coopératives et les Caisses de Créfollahs tant par les personnes physiques que morales. Ces mesures peuvent être appliquées avec effet rétroactif à partir de 1954... »

L'on voit l'abîme qui sépare cette conception de celle qui figure dans les accords ci-dessus évoqués. Joignons-y cet autre article : « Les Algériens sortant du territoire algérien

1), il y a bail et non aliénation territoriale ; que en aucun cas à des actions offensives, qu'enfin, sur ces points, tout le monde savait bien que certaines concessions étaient inévitables... »

dans l'intention de s'établir dans un autre pays pourront transporter leurs biens mobiliers hors d'Algérie. Ils pourront liquider sans restriction leurs biens immobiliers et transférer les capitaux provenant de cette opération dans les conditions prévues par la Déclaration de principes relative à la coopération économique et financière » (GEN, 1^{re} part., 2^o).

Une précision secondaire manque dans ce texte. Le Code civil français admet que l'on considère dans certains cas comme « immeubles par destination » l'équipement qui va avec l'exploitation agricole; il faut espérer que les quelques restrictions prévues (qui pourront marquer le transfert de fonds provenant de la liquidation de biens immobiliers) s'appliqueront à cet équipement; et qu'il ne sera pas considéré comme « bien meuble » transférable sans formalité.

Finances extérieures

(Un statut particulier d'échanges préciera...)

« — l'institution de tarifs préférentiels ou l'absence de droits;

« — les facilités d'écoulement sur le territoire français des productions excédentaires de l'Algérie par l'organisation des marchés de certains produits, eu égard en particulier aux conditions de prix;

« — les restrictions à la libre circulation des marchandises justifiées notamment par le développement de l'économie nationale, la protection de la santé publique, la répression des fraudes... » (ECO, art. 6).

« L'Algérie fera partie de la zone franc... »

« Les opérations de conversion de monnaie algérienne en monnaie française et vice versa ainsi que les transferts entre les deux pays s'effectuent sur la base des parités officielles reconnues par le Fonds Monétaire International.

« Les transferts à destination de la France

assez ouverte en ce qui touche le contrôle du crédit; la fiscalité, enfin, n'a de restriction (mais elle est de taille...) que ce qui touche le Sahara.

Une disposition spéciale (SAH, § 17, dernier alinéa) prévoit qu'au moins 12 % de la fiscalité pétrolière sera affectée au financement de l'Organisme, ceci en plus de la quote-part paritaire de l'Algérie à ce financement. Et les exportations (SAH § 10) d'hydrocarbures sahariens, hors de la zone franc, ouvrent, « à concurrence du gain net en devises en résultant, des droits de tirage en devise au profit de l'Algérie » selon des modalités, une fois encore, renvoyées aux futurs accords monétaires; cette notion de « gain net » implique la possibilité de compensations, et empêchera l'Algérie d'avoir la libre disposition de l'intégralité des devises résultant de la vente d'hydrocarbures.

II. Dispositions relatives à des questions civiles juridiques et politiques

Il va de soi que la division adoptée est artificielle, et ne doit servir qu'aux commodités de l'exposé. Toute notion « civile » des droits acquis, y compris les successoraux, ou de libre transfert des biens, touchent aux questions économiques.

Sous certains aspects, l'Algérie a dû accepter un régime proche de la double nationalité et c'était difficilement évitable, au moins dans une perspective d'évolution, en tant que période transitoire. C'est pourquoi tout ce qui touche au statut d'« Algérien de statut civil de droit commun » (c'est-à-dire de Pied-Noir en cours d'intégration) est si copieux.

Mais... « la liberté d'association et la liberté syndicale sont garanties. Les Algériens

prosperer, parallèlement à l'Association officielle, de multiples associations regroupant les Européens, qui pourront surenchérir sur l'Association officielle; enfin, si les Algériens décidaient, ce qui est leur affaire, de se donner une structure du type parti unique ou syndicat unique (chose qui est parfois nécessaire dans certaines conditions), ces dispositions risquent de les gêner.

Par ailleurs (GAR, 3^e part.), les citoyens français qui résident en Algérie en qualité d'étrangers, qui refusent donc toute intégration au peuple algérien, bénéficient d'un traitement de faveur dont on ne trouve aucun homologue dans le statut prévu pour les Algériens en France... Libre accès à toutes les professions, usage de la langue française, enseignement privé, régime fiscal particulier (si des impôts frappaient les étrangers et pas les Algériens, les Français en seraient exempts, GAR, 3^e partie, 11). On prévoit même que les Français pourront être admis dans la fonction publique, jouir de droits politiques. Pour ces deux derniers points, heureusement, c'est la législation algérienne qui déterminera seule les conditions d'application.

Conclusion

La Révolution a donc dû faire une pause tactique. Face à l'ennemi, réduite à ses seules forces, il était obligatoire de faire cette pose (5). Défendre les accords, aujourd'hui, s'est la seule manière de consolider la victoire acquise avec l'indépendance; tant que les Algériens ne sont pas encore maîtres chez eux, tant que le cancer O.A.S. continue, favorisé par les hésitations de la répression sur les autres nations (S.A.H. § 12) à égalité française, son action de sabotage, il est, certes, vain de parler déjà de dépasser cette étape, qui n'est pas consolidée. Ce qu'il faut

accords d'Evian ?

bénéficieront d'un régime de liberté. Le volume global et le rythme des opérations devront néanmoins tenir compte des impératifs du développement économique et social de l'Algérie ainsi que du montant des recettes en francs de l'Algérie tirées notamment de l'aide financière consentie par la France... » (ECO, art. 8, 9 et 10).

Ici l'éclairage général est celui du libéralisme économique, de l'union douanière; des clauses restrictives empêchent ces mesures d'être trop contraignantes. Les difficultés sont évidemment reportées; c'est le rapport des forces qui déterminera finalement si « le développement de l'économie nationale » ou « les impératifs du développement économique et social de l'Algérie » justifieront tel ou tel empêchement à la libre circulation des fonds. Notons le caractère imprécis de ces réserves.

L'art. 11 renvoie à de futurs accords à établir les modalités de la coopération monétaire, ce qui englobe bien des questions importantes: l'Institut d'Emission algérien, le régime des devises ou l'attitude commune à l'égard des monnaies étrangères hors zone franc. La difficulté est reportée.

Sahara

Les accords prévoient assez longuement (ECO, art. 14 et 17 et SAH intégr.) l'exploitation du sous-sol; ils introduisent une distinction entre les « départements du Nord » (la garantie des droits acquis avant l'autodétermination étant prévue sans limitation de durée) et le Sahara, pour lequel est mis en place un « Organisme » complexe, paritaire, aux pouvoirs assez importants.

Cela mérite qu'on s'y arrête, car le pouvoir de cet Organisme, qui en principe ne s'occupe que de gestion économique et se borne à émettre des avis, va prendre de plus en plus de poids. En effet, la France a priorité d'offres. Les techniciens seront donc français et algériens, c'est-à-dire, au début, français. Des « avis » donnés dans ces conditions sont singulièrement contraignants.

A propos de l'éviction des sociétés étrangères, La Vie Française (n° 878) remarque avec satisfaction que tout ne va pas si mal. M. Alain Peyrefitte, le « partageur » bien connu, souligne avec complaisance les côtés (pour lui) positifs des accords sur le plan économique; il rappelle enfin en cas de bilité du partage reste ouverte. Et, en effet, non-application des accords. Et, en effet, compte tenu du maintien provisoire de l'armée française, cette division de l'Algérie en deux parties, le Nord et le Sahara, le Sahara restant sous la coupe d'un organisme (paritaire) pour l'essentiel, pour l'économique, pourrait donner lieu à d'inquiétantes pressions.

Notons que (SAH, § 7) cet Organisme, bâtarde de l'O.C.R.S., ne verra pas son action entravée par des mesures fiscales particulières. Le point mérite d'être souligné: dans le cadre institué par les accords, le gouvernement algérien pourra difficilement réaliser une collectivisation. S'il désire orienter l'économie (4), il devra recourir aux moyens classiques; la situation est floue en ce qui concerne le contrôle des changes; elle semble



(Reporters Associés).

... la lutte ne sera pas terminée. »

de statut civil de droit commun ont le droit de créer des associations et des syndicats et d'adhérer aux associations et syndicats de leur choix » (GAR, 2^e part., chap. 2, 14).

« L'Algérie facilitera le paiement des pensions dues par la France aux anciens combattants et retraités. Elle autorisera les services français compétents à poursuivre, en territoire algérien, l'exercice de leurs activités en matière de paiements, de soins et traitement des invalides » (ECO, art. 14).

Ces deux dispositions sans réserve étaient sans doute difficilement évitables, et les négociateurs français étaient naturellement obligés de tenir ces points. On pourra discuter sur l'importance réelle que conservera cette couche d'« anciens combattants », figurants traditionnels des Bons Arabes pour les actualités françaises, et qui continuera à se voir verser directement de l'argent par la France; mais il est à noter que pourront

(4) Dans une économie de type non collectiviste, l'Etat qui désire orienter le développement, utilise classiquement le contrôle des échanges extérieurs, le contrôle du crédit, la fiscalité.

pourtant savoir, c'est que même lorsque l'O.A.S. sera matée, la lutte ne sera pas terminée: pour atteindre ses objectifs, la Révolution algérienne devra, dans l'avenir, dépasser les accords et cela ne sera pas facile.

Ce ne sera pas facile parce qu'il y a l'Armée française, et le besoin impératif d'une aide extérieure.

Ce ne sera pas facile, parce que la gauche française, un peu éblouie par cette paix qu'elle s'attribue parfois sans vergogne, se propose un peu trop vite comme but « la lutte contre l'O.A.S. et pour l'application loyale des accords », politique qui est saine dans l'immédiat, parce qu'elle défend un progrès acquis, et qu'elle réunit contre les saboteurs de l'extrême-droite un large éventail de forces, jusques et y compris les gaullistes d'un côté, le F.L.N. et les communistes de l'autre. Mais s'en tenir là, de manière absolue, c'est peut-être confondre stratégie et tactique; ce serait ne pas voir la différence qu'il y a entre les arrière-pensées de chacun; il est logique que le gaullisme pense en termes de néo-colonialisme, il est probable que le P.C.F. montre certaines réticences envers une entreprise révolutionnaire autonome (l'Humanité n'emploie pas le mot « Révolution » algérienne, alors que celui-ci s'étale dans la presse communiste italienne) enfin, si l'analyse ci-dessus est logique, les dirigeants du Front n'envisagent sans doute pas pour leur pays un avenir déterminé « in zeternam » par les accords. D'où l'intérêt immédiat de la question du retour de l'Armée Française en métropole, à commencer par le contingent.

Il n'y a pas à se croiser les bras. Comme je le disais en parlant du livre de Jeanson: « Aujourd'hui la solidarité entre la Révolution algérienne et la gauche française pourrait être plus forte que jamais. » C'est à nous de ne pas laisser le monopole de l'aide et du soutien au néo-capitalisme; l'Algérie aura besoin de capitaux, certes, mais aussi de techniciens, et d'un tas d'autres choses... Elle ne demandera pas la charité, elle se gardera sans doute aussi de dédouaner trop facilement les mauvaises consciences qui s'empressent aujourd'hui, cherchant fébrilement quelque Algérien dans la peine pour l'aider. Mais elle est en droit de demander, en passant peut-être par des organismes du genre F.S.R.A. (6), que joue, enfin, la solidarité que nous proclamons si volontiers dans nos discours.

(5) Interview de La Voie Communiste (n° 27) avec un responsable algérien. Ce responsable déclare: « En aucun cas le résultat des négociations ne doit être considéré comme une fin à la lutte de libération. La démobilisation du peuple dont vous faites état n'est possible que dans la mesure où il se trouverait, parmi les dirigeants de la révolution, des hommes non avertis, intéressés ou franchement inconscients, pour s'accommoder de la situation médiane dans laquelle nous allons nous trouver placés après la cessation des hostilités et ses suites. Voyez-vous, je n'avance cette hypothèse en laquelle je ne crois guère, que pour prévenir de problématiques déviations... »

(6) Front de Solidarité à la Révolution algérienne.

M. Malterre n'est pas content !

A la suite de l'article publié dans le numéro du 21 avril de « T.S. », sous le titre « La C.G.C. et la tradition », M. André Malterre nous a adressé la lettre suivante :

« Je suis assez bon républicain pour penser que toutes les opinions peuvent se défendre, y compris celles qui ne sont pas celles de la C.G.C. ni les miennes.

« Je regrette toutefois que votre collaborateur, M. Louis Houdeville, parle de questions qu'il ignore. Je le mets, en effet, au défi de trouver une phrase dans les discours prononcés au premier colloque de Vincennes — le seul auquel j'ai pris part — demandant l'extension de la guerre à tout le Maghreb, une répression accrue, une liquidation totale de la rébellion.

« Je sais bien que j'ai eu le plus grand tort de croire que la paix pouvait passer par le maintien de la souveraineté française en Algérie, après un certain nombre d'hommes politiques dont quelques-uns font une fort belle carrière au sein du comité directeur du P.S.U. Vous me permettez de penser que les résultats actuels ne sont pas brillants et ceux qui partagent une opinion différente de la mienne devraient bien faire preuve d'un peu plus de modestie.

« La C.G.C., dites-vous, est une organisation de « jaunes ». Voulez-vous m'expliquer pourquoi, dans ces conditions, toutes les organisations syndicales, y compris la C.G.T., se sont réunies à deux reprises dans mon bureau au Conseil économique

et social pour discuter de problèmes intéressants la retraite des cadres ? Ont pris comme porte-parole de la délégation reçue par le Premier ministre d'alors ?...

« Mais puisque vous évoquez la tradition syndicale, peut-être pourriez-vous vous souvenir qu'il existait, dans le temps, une tradition dans les partis politiques de gauche qui était de ne jamais attaquer une organisation syndicale.

« Usant de mon droit de réponse, je vous demande de bien vouloir reproduire cette lettre dans le prochain numéro de votre journal pour l'édification de vos lecteurs.

« Je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments sincèrement républicains. »

Les lecteurs de « T.S. » seront sans doute surpris par la véhémence des sentiments républicains de M. Malterre que rien jusqu'ici ne laissait soupçonner. Ils n'en comprendront donc que plus difficilement l'absence de M. Malterre et de son organisation à toutes les manifestations pour la défense de la République et pour la restauration des libertés démocratiques. Il est vrai qu'aujourd'hui tout le monde, de Salan à de Gaulle, s'affirme républicain...

M. Malterre s'insurge contre le fait que j'ai écrit qu'il appartenait « au clan de ceux qui exigeaient l'extension de la guerre à tout le Maghreb, une répression accrue, la liquidation totale de la rébellion ». Il me met au défi de trouver dans les discours prononcés au premier colloque de Vincennes une phrase demandant cette

doute pas lire, car je n'ai jamais écrit qu'une telle motion ait été adoptée ou que l'un des orateurs l'ait prononcée audit colloque. Ecrite sans guillemets, cette phrase n'était pas une citation. C'était une formule par laquelle je définissais la « philosophie politique » du clan « Algérie française » en général. M. Malterre a la mémoire courte. Faut-il lui rappeler les nombreuses questions écrites des députés ultras demandant l'exécution des condamnés à mort, le bombardement du territoire tunisien et marocain, l'accentuation de la pacification. Faut-il rappeler aussi les innombrables discours des Le Pen, Biaggi, Bidault, Dumont et autres développant les mêmes thèmes ? Un autre ne prétendait-il pas aller coucher botté dans le lit de Bourguiba ? Le maintien de la souveraineté française, ce fut la politique des Lacoste, Lejeune, Massu et autres. Etait-elle autre chose que la répression accrue (bataille d'Alger, Audin, Guerroldj, Bouhired et autres « exploits »), l'extension de la guerre (Sakiet), la liquidation de la rébellion (pacification) ?

Faute de pouvoir exposer les raisons profondes qui motivent son silence et celui de la C.G.C. devant les massacres perpétrés aujourd'hui par l'O.A.S. comme ils l'étaient hier par les groupes « contre-terroristes » et les forces de l'ordre, M. Malterre reprend l'« argument » employé déjà au moins dix fois par « Franc Nouvelle » et l'« Humanité » utilisant les déclarations faites en 1954 ou en 1955 par un certain nombre de camarades aujourd'hui membres du P.S.U. Ces camarades sont les premiers à reconnaître l'erreur de jugement commise alors. Ils s'en sont expliqués loyalement, courageusement. Ils n'ont pas hésité un instant à rompre avec ceux qu'ils jugeaient indignes de la

cause dont ils se réclamaient et à sacrifier du même coup leur carrière politique.

L'action qu'ils mènent depuis cinq ans prouve qu'ils ont su tirer les conséquences de leur autocritique.

Les syndicats cadres C.G.T., C.F.T.C. et F.O. ont cru devoir confier à la C.G.C. le rôle de porte-parole pour la défense des retraites complémentaires. C'est une attitude qui sera discutée et appréciée lors des prochains congrès de ces fédérations. L'on peut d'ailleurs considérer qu'il s'agit là d'une simple position tactique occasionnelle. Elle ne change rien au fond du problème.

La C.G.C., depuis sa création, a vécu en marge du monde ouvrier. Elle n'a participé à aucune des grandes batailles du mouvement syndical pour les libertés, la paix, contre le fascisme. Même lorsqu'il s'agissait de revendications professionnelles, elle refusait la plupart du temps de participer aux actions d'ensemble des salariés, accentuant les divisions. Dans certains cas, ses adhérents n'hésitaient pas à briser les grèves, servant au mieux les intérêts de l'Etat et du patronat. M. Malterre, qui fut membre du comité directeur de l'Union pour le Salut et le Renouveau de l'Algérie française de Soustelle, Dumont et Cie — et dont la part dans la liquidation de la IV^e République fut importante — nous expliquera sans doute un jour pourquoi. Comme il expliquera aussi pourquoi la C.G.C. est la seule organisation syndicale représentative qui à ce jour n'ait pas condamné l'O.A.S. et ses tueurs. M. Malterre peut en être assuré : cette trahison et ces silences ont, depuis longtemps, édifié les lecteurs de « T.S. »

Louis Houdeville.

ENCORE DES MOTS!

LES journalistes se décideront-ils enfin à faire la grève des conférences de presse du général de Gaulle ?

Qu'ont-ils appris mardi dernier sur la politique internationale de la France ? Rarement le général n'avait été aussi ennuyeux et aussi creux... Il y avait tant de délayage dans son exposé qu'il en était difficile de fixer son attention ! Pendant une heure, sur un ton tour à tour protecteur ou faussement désinvolte, vulgaire parfois, il a débité un certain nombre de vérités : il faut prendre les faits comme ils sont... il faut commencer par le commencement... les Russes ont dressé un mur au milieu de Berlin... il est aussi difficile de résoudre le problème allemand que la quadrature du cercle...

De ce flot, dégageons pourtant quatre points :

1) SUR L'EUROPE : on s'aperçoit que la plus large participation du M.R.P. au gouvernement ne change rien : le moins qu'on puisse dire, c'est que le général n'a pas cherché à plaire à M. Pflimlin et à ses amis.

2) SUR L'ALLEMAGNE ET SUR BERLIN : la politique gaulliste est totalement immobiliste : il n'y a pas lieu de modifier quoi que ce soit au statu quo, les négociations ne peuvent mener à rien.

3) SUR LE DESARMEMENT : même attitude négative : rien ne pourra être fait à Genève ; on ne travaillera utilement que le jour où se réunira une conférence des quatre puissances atomiques...

4) CAR la France poursuivra ses efforts pour se donner une force de dissuasion : c'est elle qui sera la quatrième puissance atomique.

Mais encore une fois, toute cette mise en scène était-elle nécessaire pour apporter aussi peu de précisions et d'explications ?

P. L.

La détente sabotée

LE début de la semaine passée a été marqué par l'une des plus graves crises qu'ait connues le « monde atlantique ».

A vrai dire, les choses viennent de loin. Très exactement de l'instant où Washington a décidé de dialoguer avec les Soviétiques sur Berlin. Tout le monde se souvient encore de la manière dont les Allemands de Bonn ont alors réduit le plan américain à l'état de pétard mouillé en orchestrant les « fuites » nécessaires, deux jours avant que le secrétaire d'Etat Dean Rusk ne rencontrât Dobrynine, ambassadeur à Washington.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que Kennedy n'apprécia pas le procédé. Aussi, la conférence de l'O.T.A.N. (Pacte Atlantique) qui s'est tenue du 3 au 6 mai à Athènes et constituait le premier « conseil de famille atlantique » depuis cette affaire était-elle attendue avec certaine curiosité.

« Le jeune homme et le renard »

D'emblée, et malgré un discours du Hollandais Stikker, secrétaire général de l'O.T.A.N., demandant qu'on n'attente pas au rôle essentiellement militaire et anticommuniste de l'Alliance, les Américains décaient, primo, qu'ils entendent poursuivre leurs conversations exploratoires avec le Kremlin ; secundo, qu'ils refusent de faire de l'O.T.A.N. la quatrième puissance nucléaire.

Ceci dédié à Adenauer et à de Gaulle qui, on le sait, s'efforcent de « casser » le dialogue Est-Ouest et corollairement de se procurer ainsi un hochet atomique. On se sépare donc sur de vagues déclarations générales qui, comme toutes les déclarations vagues et générales, masquent mal les antagonismes.

La réplique d'Adenauer ne se fait pas attendre. Le lundi 7 mai, le vieux chancelier se livre à une attaque en règle de la politique américaine. Les conversations américano-soviétiques ? Inefficaces et vouées à l'échec. Le projet d'un Comité des « Treize » (les Quatre grands, les deux Allemagne, les deux Berlin, deux pays communistes et trois neutres) pour régler le problème des voies d'accès vers l'ancienne capitale ? Illusoires. Bref, le chef du gouvernement de Bonn s'acharne à piétiner rageusement tout ce que des mois de fragiles et patientes négociations ont permis d'établir ou d'envisager. Au moins est-il sûr d'avoir l'approbation de de Gaulle et d'embêter par sa surenchère, son rival électoral social-démocrate Willy

Brandt, maire de Berlin-Ouest.

Une fois encore, Kennedy prend fort mal la chose. Décidément, cet Adenauer commence à lui échauffer les oreilles. Et pour bien le lui prouver, le « bouillant jeune homme » annonce aussitôt qu'il entend ne plus avoir de contacts, sous quelque forme que ce soit, avec Wilhelm Grewe, l'ambassadeur du chancelier. Il ne reste plus à Bonn qu'à rappeler celui-ci et à trouver un autre diplomate qui l'ait l'agrément américain, autrement dit, qui soit moins imprégné des idées du « renard ».

Les ministres des Affaires étrangères des deux pays cherchent alors à amortir le coup. A Bonn, Schroeder explique qu'on a « mal compris et déformé les propos du docteur Adenauer ». De Canberra où il s'est rendu entre-temps pour assister à la réunion du Traité de l'Anzus (Australie, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis), Dean Rusk s'efforce de rassurer les Allemands en affirmant que Berlin est « une obligation sacrée pour les Occidentaux ».

Mais, par-dessus leurs têtes, Adenauer récidive au cours d'une conférence de presse et, de son côté, la Maison-Blanche annonce qu'elle ne renonce ni aux contacts américano-soviétiques, ni au principe du Comité des Treize. Rien ne va plus entre Adenauer et Kennedy.

« Plus qu'une erreur, un crime »

A Londres cependant, les Anglais s'inquiètent. « La brouille germano-soviétique — disent-ils — compromet notre politique d'équilibre entre les Etats-Unis et l'Europe des Six, au moment où nous discutons de notre entrée au Marché commun. » Mais à Paris, où commence à se répandre la

nouvelle d'une explosion atomique souterraine au Sahara, on n'est pas autrement mécontent.

Il faut noter que jusque-là, les Soviétiques se sont bornés à compter les coups. Ni la « Pravda », ni Radio-Moscou, n'ont fait le moindre commentaire. Mais le 9, à Genève, où se poursuit la conférence des Dix-Sept sur le désarmement, Zorine essaie d'enfoncer un nouveau coin entre les Occidentaux. Il proteste contre l'essai au Sahara et déclare : « L'Union Soviétique ne signera pas de traité sur le désarmement sans la France. » Et d'ajouter, triomphant, à l'adresse des Américains qui ont détecté l'explosion française : « Vous voyez bien que le contrôle tel que vous le réclamez n'est pas indispensable au désarmement. »

Ainsi, les ultras du camp occidental, Adenauer et de Gaulle, l'un à propos de Berlin, l'autre du désarmement, en sabotant délibérément la politique américaine au moment où elle semble enfin basculer quelque peu vers la détente et où le réalisme politique exigerait qu'on la forcât à ouvrir toute grande la porte entrebâillée du dialogue, augmentent-ils la tension internationale. Les émules de Foster Dulles ont passé l'Atlantique. Aujourd'hui, ils sont en Europe, à Paris, à Bonn. Adenauer ne décolère pas de voir qu'il a perdu son influence sur la politique américaine, de Gaulle se venge qu'on lui ait refusé l'entrée au directoire atlantique et au Club atomique.

La mauvaise humeur n'a jamais été que l'on sache, une attitude politique. Mais quand il s'agit de la paix du monde, c'est plus qu'une erreur : les choses étant ce qu'elles sont, cela peut devenir un crime.

Georges Batelier.

Vient de paraître...

LE GUIDE DU CANDIDAT AU PERMIS DE CONDUIRE

par Sébastien SOLER

Ce petit ouvrage, abondamment illustré, écrit dans un style sobre et direct, permettra aux apprentis conducteurs de mieux se préparer pour l'épreuve de l'examen pratique.

DIFFUSE PAR LES NOUVELLES MESSAGERIES DE PRESSE PARISIENNE

VIENT DE PARAITRE :

Le numéro de Mai-Juin de

JEUNESSE ACTION

Mensuel des Jeunesses Socialistes Unifiées

Au sommaire :

Le Front Populaire ou la Révolution trahie

Prendre l'offensive

La génération des Blousons Noirs (extrait du livre d'Emile Copfermann)

REDACTION - ADMINISTRATION : 17, rue de Chaligny, PARIS - XII^e

Envoyer les fonds au nom de M. André PARIENTY (même adresse)

Abonnement 1 an (10 numéros) : 5,00 NF

Soutien à partir de 7,00 NF



(A.D.P.)

Mineur avec les mineurs...

UNE semaine après la proclamation de l'état d'urgence dans les trois provinces du Nord, la situation n'évolue favorablement pour aucun des deux camps.

L'épreuve de force est engagée.

Le Conseil des ministres, qui s'est longuement réuni vendredi dernier, s'est contenté de communiquer qu'il s'était préoccupé des « questions sociales ».

Les grévistes, beaucoup plus nombreux en Pays basque maintenant (45.000), maintiennent avec fermeté leurs revendications. Aux Asturies, les mineurs emploient une nouvelle tactique, reprenant le travail un jour, se mettant en grève le lendemain, par roulement. Partout dans le pays, des foyers de grève apparaissent. Sans que Barcelone ni Madrid — étudiants exceptés — ne participent dans leur masse à l'extension du mouvement.

Une vague d'arrestations à travers tout le pays est commencée. En même temps, le régime fait des promesses, dans l'espoir de désarmer les grévistes. Et puis il compte sur le pourrissement de la grève et sur la faim. Car il est vrai maintenant que, dans beaucoup des points névralgiques de la grève, il fait faim.

Une situation de rupture

Quoi qu'il en soit, le régime vient de subir une défaite très sérieuse.

Toute la façade de libération, derrière laquelle il s'abritait depuis des années, tombe. Mieux: les appuis traditionnels du pouvoir prennent leur distance. Et notamment l'Eglise.

Il faudrait ici parler longuement des H.O.A.C. (Hermandades Obreras de Accion Catolica), sortes de jeunes ouvrières catholiques dont l'incontestable implantation est en train de démontrer l'efficacité. Or ces H.O.A.C., au contact des réalités de la classe ouvrière, sont en train de prendre fait et cause pour les grévistes, quand elles ne participent pas directement à l'organisation même des grèves. Le cas est patent et connu, et en Pays basque et aux Asturies.

Sous leur pression, les autorités de la hiérarchie prennent incontestablement leurs distances et une attitude critique à l'égard du pouvoir. On sait que la dernière encyclique de Jean XXIII sur les problèmes sociaux a été utilisée en Espagne, en chaire, d'une manière très publique et percutante. On sait également que Mgr Gurrupide, dans ses mandements, comme la revue *Ecclesia*, viennent en fait de justifier la grève en l'admet-

Communiqué

A l'appel du Comité Jeune d'aide aux grévistes espagnols et des E.S.U., plus d'une centaine de jeunes, convoqués de « bouche à oreille », ont manifesté vendredi 11 mai, à 18 h 15, devant le consulat franquiste.

Après avoir brisé les vitres, ils scandèrent de nombreux slogans et notamment « Asturia si, Franco no », « Libérez les Espagnols », « Fusillez Franco ».

La dispersion a eu lieu sans incident cependant que la police opérât quelques arrestations.

L'ÉPREUVE DE FORCE

tant comme légale et morale quand tous les autres recours sont épuisés.

Ceci ne veut pas dire, bien entendu, que l'Eglise est prête à passer, dans son ensemble, dans l'opposition. Outre que cela est contraire et à sa tradition et aux relations mêmes qu'elle a eues de tout temps avec le franquisme, ce serait ignorer ses propres contradictions et notamment le rôle de l'« Opus Dei ».

Celui-ci, en effet, continue d'étendre son influence et joue, à travers les ministres eux-mêmes, un rôle essentiel. Les dernières ordonnances accordant l'équivalence des diplômes aux universités catholiques privées, avec les diplômes d'Etat, ne sont pas pour peu dans le mécontentement public des étudiants et professeurs.

En vérité, tout ceci est surtout intéressant dans la mesure où le mouvement agit comme un révélateur, où toutes les contradictions dans lesquelles le régime s'empêtre apparaissent en même temps.

On ne peut que noter également la réactivation politique en cours. De la droite la plus traditionnelle, type « Union Espanola », à l'extrême gauche, toutes les organisations politiques — parfois même les plus fan-

tômes — y vont de leur communiqué de guerre et de leur déclaration anti-franquiste.

Enfin, toute l'intelligentsia espagnole vient, dans une pétition très largement signée, de montrer que l'opposition ouverte au régime est à l'ordre du jour.

C'est donc bien d'alternative qu'il s'agit.

Quelle alternative ?

Bien entendu, les cadres dirigeant la grève, là où ils la dirigent, sont parfaitement conscients du danger d'une impréparation. Et, en ce sens, ils souhaitent que là où satisfaction est accordée sur les revendications — comme à Beasain, par exemple — il faut reprendre le travail, le temps de récupérer. A condition que l'accord soit officiel et public.

Mais il reste qu'à travers toutes ces grèves, au départ économiques, des questions politiques très importantes sont posées.

Ici les divergences dans les moyens de transition vers un régime plus démocratique sont apparentes.

Suivons l'exemple des Asturies !

(tract diffusé en Espagne par le Front de Libération du Peuple)

« 600.000 compagnons asturiens sont en grève. Au début, ils n'étaient que quelques-uns, puis ils furent plus nombreux et aujourd'hui, ce sont toutes les Asturies et une partie du Léon qui font la grève générale. Leur lutte est celle que nous poursuivons depuis de longues années pour obtenir des salaires suffisants. Toutes les promesses du gouvernement et des syndicats (gouvernementaux) se sont, comme toujours, révélées fallacieuses. On nous a fait miroiter les conventions collectives et, une fois celles-ci signées, les mineurs asturiens se sont aperçus que leur salaire était resté aussi dérisoire et même qu'il avait baissé. En guise de réponse à leurs justes revendications, le gouvernement a envoyé des gardes civils et des policiers armés... comme cela avait été le cas à Beasain, à Barcelone et chaque fois que nous nous disposons à revendiquer nos droits. La lutte des compagnons asturiens est la nôtre. C'est celle de tous les ouvriers de la péninsule

ibérique. C'est à nous de le démontrer. Nous devons démontrer notre solidarité et notre réprobation clairement, par des actes. Manifestations, lettres de protestation, suspensions partielles du travail, grèves: par tous les moyens nous exprimerons notre union en utilisant ceux qui conviennent aux possibilités de chaque région, de chaque usine, de chaque atelier. Nous devons respecter les consignes et dénoncer les mouchards. Ainsi que le disait l'appel à la grève dans la vallée du Nalon, nous devons arriver à faire — et nous le ferons — que quand la police cherchera les responsables, elle nous trouve tous unis, en un bloc compact. Pour les Asturies et pour la défense de notre droit à un salaire juste et à un syndicat libre! Démontrons notre solidarité avec les mineurs asturiens et notre force en tant que classe. »

LE COMITE DE SOLIDARITE AVEC LES ASTURIES.

Notre solidarité

Nous disions au début de cet article que, dans certaines régions, et notamment aux Asturies, la faim commence à s'installer. Le régime compte sur elle.

Il faut savoir également que les tracts sont tirés, en Espagne, avec les moyens les plus rudimentaires. Seule l'ingéniosité populaire permet cet extraordinaire miracle que constitue l'édition de milliers de tracts.

La résistance au régime franquiste manque des moyens les plus élémentaires.

Il ne suffit donc pas d'admirer et de saluer.

Notre solidarité doit avoir un contenu très concret. Partout doivent se créer des comités à la résistance espagnole.

Il ne s'agit pas seulement de proclamer notre solidarité politique. Encore faudrait-il le faire beaucoup plus fort que nous ne le faisons !

Il s'agit aussi de donner aux résistants espagnols les moyens de se battre. Tous les moyens.

Christian Guerche.

Les satrapes du Général...

● Du journal « Arriba » (phalangiste): « La grève est un vieux résidu de systèmes anachroniques que peuvent encore se permettre de posséder, comme un luxe de satrapes orientaux, les peuples qui bénéficient d'un niveau de vie très élevé, en tant que conséquence d'une économie prospère. »

Il n'existe pas de droit moral qui, en ce moment, puisse justifier l'arrêt de travail volontaire au sein d'une société régie par des principes élevés de justice et d'équité, en vertu desquels a été élaborée la procédure adéquate pour remplacer la violence par l'application de la loi. Si la grève a des défenseurs de bonne foi, il leur manque sans doute, à certains moments, la lucidité nécessaire pour penser que les règles ont été faites pour que le faible ne soit pas écrasé par le fort et que — et ce n'est pas là de la propagande libérale — tous les Espagnols soient égaux devant la loi. »



(Elle KAGAN)

« Asturia, si | Franco, no ! »

Dates à retenir...

Conférence nationale formation

C'est le *Dimanche 17 juin* que se tiendra à Paris la *Conférence Nationale de Formation*.

(Nous donnerons toutes précisions la semaine prochaine).

Prochain week-end d'études : L'EUROPE

La fédération de Paris organise, les 26 et 27 mai, près de Melun, un week-end d'études sur

L'EUROPE

Au programme :

I. — L'EUROPE : situation politique et aspects institutionnels, par Roland Delcour.

II. — LE MARCHÉ COMMUN, par Georges Servet.

III. — LE P.S.U. ET L'EUROPE : débat.

● S'inscrire à la fédération de Paris :

8, rue Henner, Paris-9^e (TRI. 83-97) en indiquant son moyen de transport.

Le départ aura lieu après la manifestation du Mur des Fédérés.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE: Journée d'étude

DIMANCHE 27 MAI

à la maison de vacances de Sevrier.

Au programme :

9 h. : « Le IV^e Plan et les problèmes de la planification démocratique », par Bernard Comte. Discussion.

14 h. : « Le Front Socialiste. Réalités et perspectives d'une politique nouvelle », par Jean Poperen, du Bureau National. Discussion.

● S'inscrire aux fédérations de Savoie et Haute-Savoie avant le 19 mai, dernier délai.

C.E.S. programme

Mercredi 23 mai :

Les socialistes français et la participation ministérielle 1945-1959. De la Libération à Guy Mollet (A. Delcroix).

21 h. 44, rue de Rennes, Paris-6^e (Métro Saint-Germain-des-Prés).

Creuse

Le P.S.U. organise trois réunions publiques avec Edouard Depreux, secrétaire du Bureau National :

● Le samedi 19 mai, à 20 h 30, Salle de la mairie à AUBUSSON.

● Le dimanche 20 mai, à 17 h, à GRAND-BOURG.

● Le dimanche 20 mai, à 20 h 30, Salle de la mairie à BOUSSAC.

St-Etienne

La Table Ronde Syndicate de la Loire, (U.D. C.G.T.-Force Ouvrière, U.D. C.F.T.C., F.E.N., Livre C.G.T., C.I.E.C.O., P.M.S.U.D.)

organise une Conférence-Débat :

LE IV PLAN AMÉLIORERA-T-IL LA VIE DES FRANÇAIS ?

Bourse du Travail de Saint-Etienne Vendredi 18 mai, à 18 heures 30 Une participation aux frais d'organisation de 1 NF sera demandée à l'entrée.

Saône-et-Loire

La fédération de Saône-et-Loire tiendra deux réunions publiques le samedi 19 mai :

● à 18 heures, à Montchanin ;

● à 21 heures, à Montceau-les-Mines, avec J. Poperen.

Exposition LÉON BLUM

A l'initiative de la Société des Amis de Léon Blum, une exposition présentant divers documents (manuscrits, photographies, souvenirs, etc.) relatifs à l'action et à la vie de Léon Blum va être organisée à la Bibliothèque nationale.

L'inauguration officielle aura lieu le jeudi 24 mai, à 11 heures.

L'exposition sera ouverte au public le même jour à partir de 15 heures.

— Directeur-Gérant : Roger CERAT —

LES IMPRIMERIES LAMARTINE S.A.

59-61, rue La Fayette Paris (9^e)

A nos amis Lecteurs !

DEPUIS plus de deux ans, « Tribune Socialiste » paraît régulièrement toutes les semaines. Ce résultat n'a pu être obtenu qu'au prix d'un effort intensif de l'équipe rédactionnelle et de l'équipe administrative.

Depuis plus de deux ans, ces camarades n'ont ménagé ni leur peine, ni leur temps, samedis et dimanches compris, pour tenir cette gageure : sortir régulièrement un hebdomadaire ne disposant d'aucune aide financière extérieure.

Depuis plus de deux ans, « Tribune socialiste » a pu non seulement « tenir », mais améliorer sa formule grâce à la fidélité de ses lecteurs et amis.

Le passage de 8 à 12 pages, les différentes augmentations (char-

ges sociales, impression, papier, P. et T., etc.) ont largement grevé notre budget.

Aussi, depuis le mois de janvier avons-nous lancé un appel à toutes les fédérations et sections du P.S.U. Celles-ci ont, presque partout, pris conscience de la nécessité d'augmenter la diffusion de notre hebdomadaire pour qu'il puisse continuer à vivre et à se développer.

Aujourd'hui, nous nous adressons également à nos lecteurs. Les vacances sont proches et posent des problèmes.

Les augmentations que nous avons subies ont, depuis septembre, grignoté notre réserve de trésorerie et actuellement, grâce à une augmentation de 20 p. 100 de la diffusion, nous arrivons à boucler le budget, mais sans plus...

Or, en mai et juin, le nombre d'abonnements arrivant à échéance passe par un maximum (deux ans d'existence) et la proximité des vacances ne facilite pas les réabonnements.

Par ailleurs, pendant les vacances, les frais généraux restent pratiquement les mêmes alors que la vente subit une baisse sensible dès le mois de juin (étudiants, enseignants, congés).

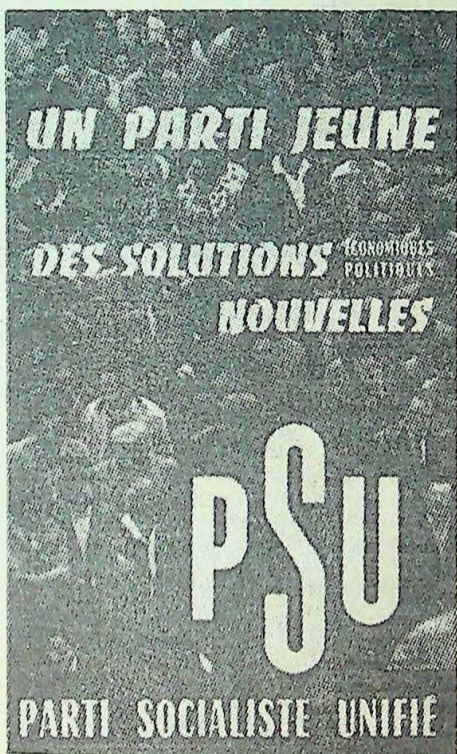
Pour passer le cap des « mois difficiles », pour permettre à la rédaction d'appliquer les décisions de la Conférence nationale Presse, pour perfectionner la formule de notre hebdomadaire et repartir en septembre vers une nouvelle étape et peut-être vers les 16 pages, il faut maintenir et augmenter notre diffusion actuelle.

Faites souscrire à tous vos amis, connaissances, collègues de travail un abonnement à « Tribune Socialiste ».

Pensez à vous réabonner avant de partir en vacances.

Vous qui achetez « Tribune » au numéro, souscrivez un abonnement de vacances de trois mois.

POUR LES SECTIONS!



★
Le Parti vient d'éditer le dépliant de propagande ci-contre. Tiré en deux couleurs, il comprend de nombreuses illustrations ainsi qu'une formule d'adhésion. Prix : 4,50 NF le cent. Commandes à adresser en même temps que le règlement : 54, boulevard Garibaldi, Paris-15^e.
C.C.P. 5826-65 Paris.
★

SOLIDARITÉ AVEC L'ALGÉRIE

A Oran comme à Alger, grâce aux nombreuses complicités dont ils bénéficient, les tueurs de l'O.A.S. continuent à faire la loi. Chaque jour amène son contingent de crimes, de meurtres, de ruines. Les témoignages recueillis ne peuvent donner qu'une faible idée de la réalité : les mots sont impuissants à décrire l'atroce condition des masses algériennes.

Le but de l'O.A.S. est clair : il s'agit

d'amener les forces en présence à s'affronter dans une nouvelle bataille. Il s'agit de détruire tout ce qui peut être détruit : les hommes comme les biens, les enfants comme les installations industrielles. Il s'agit de pratiquer la politique de la terre brûlée...

Avec une force et une dignité exemplaires, les Algériens, dans leur grande majorité, restent calmes et déjouent toutes les provocations. Pourtant la famine et la maladie s'installent, grandissent.

Allons-nous rester passifs ? Non. Il faut, avec les Algériens, participer à cette nouvelle bataille. Il faut qu'elle soit gagnée.

Comment pouvons-nous les aider ? Toutes les sections du P.S.U. ont reçu à ce jour les directives nécessaires. Tout doit être mis en œuvre. Tous les militants doivent être mobilisés.

En outre, il faut, une fois encore, beaucoup d'argent. Le P.S.U., sa Commission de Solidarité lancent un nouvel appel à tous les militants, sympathisants et lecteurs. C'EST URGENT. C'EST VITAL.

Il faut organiser des collectes dans les bureaux, les entreprises, les quartiers, les immeubles. Il faut faire le porte-à-porte.

De la rapidité de notre geste, de l'efficacité de notre travail dépendent des vies humaines.

DE TOUTE URGENCE, ADRESSER LES FONDS A :

Louis HOUEVILLE, 47, rue Hoche, Montreuil-sous-Bois (Seine)
C.C.P. PARIS 15.536-77

LE P.S.U. EN DEUIL

Julien Hulot, militant de la 15^e Section de la Fédération de Paris, n'est plus. Il a été foudroyé par un mal incurable, à l'âge de 40 ans.

Je le revois, par un après-midi de l'hiver 1958, avec notre camarade Suzanne Ory, à la recherche du Siège du P.S.U., auquel nous voulions donner notre adhésion.

Transfuges de la S.F.I.O., écoeürés par la politique de Guy Mollet, nous désirions appartenir à ce nouveau parti qui correspondait à notre idéal socialiste.

Nous fûmes parrainés par notre regretté camarade Pansu, qui avait connu Hulot, durant la résistance et, dès lors, Julien fut l'un des membres les plus dynamiques de la Section.

Syndicaliste ardent, farouche défenseur de la laïcité, je me souviens de l'entrain avec lequel il collait les affiches, en combinaison de mécanicien, son large sourire disait assez sa joie de contribuer à la lutte que nous avions engagée.

Dans notre chagrin, il nous a été d'un grand réconfort de voir les nombreux amis venus lui rendre un dernier hommage et, si le vrai tombeau des morts est le cœur des vivants, Julien Hulot restera encore longtemps parmi nous.

Louis DOUMAYROU.

Tribune Socialiste

HEBDOMADAIRE DU PARTI SOCIALISTE UNIFIÉ

Administration :

54, boulevard Garibaldi Paris (XV^e)
SUF. 19-20

Rédaction :

8, rue Henner Paris (IX^e)
FIG. 65-21 - TRI. 28-48
C.C.P. PARIS 5826-65

3 mois 5 NF
6 mois 10 NF
1 an 19 NF
Soutien 30 NF

Publicité :

Geneviève Mesguiche 54, boulevard Garibaldi Paris-15^e.

TROIS POLICIERS

Le Monte-charge

● Avec une histoire pleine de suspense, qu'il a trouvée chez Frédéric Dard comme d'autres les trouvent chez Boileau-Narcejac, Marcel Blinval nous montre que le « crime ne paie pas » et que le petit détail oublié peut faire échouer les plus ingénieuses machinations. On savait que Blinval était l'un des meilleurs réalisateurs de la Télévision — peut-être même le meilleur, avec Jean Prat — et sa réussite sur le grand écran fait plaisir à voir, après les déceptions que nous apportèrent Vienne ou Lo-

renzi. Mais peut-être ses prochains films seront-ils plus personnels, et nous permettront-ils de découvrir plus qu'un habile ficelleur d'histoires.

L'Œil du malin

● Claude Chabrol a perdu une certaine fraîcheur maladroite, née de l'inexpérience qui marqua ses débuts ; et de film en film, le voilà maintenant voué aux produits commerciaux, bâclés par un tournage rapide « à la Nouvelle Vague », au contenu inexistant. Cette histoire de raté envieux qui essaye de détruire le bon-

heur d'un couple ferait peut-être un court-métrage ; Chabrol l'écrit et la gonfle de prétentions, de profondeur psychologique. Prendre ses héros chez Mauriac et les traiter à la manière d'Agatha Christie... la recette fera-t-elle encore recette ?

L'Inquiétante

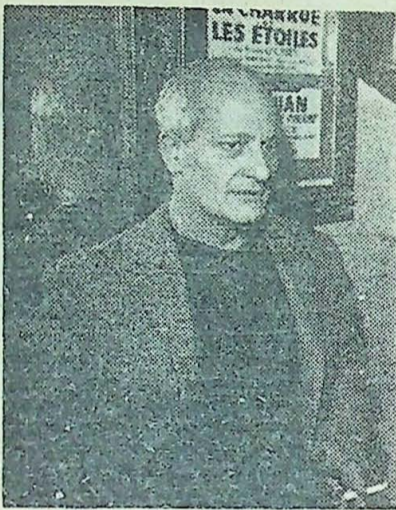
dame en noir

● Ce film américain se passe en Angleterre et pastiche agréablement les films policiers anglais. Il y a un crime

sans cadavre, des gens de Scotland Yard typiques, une poursuite fâchée dans un asile de vieilles personnes, une fin d'un humour ambigu... Et même les défauts anglais sont pastichés : il y a quelques longueurs, quelques bavardages au début... Mais dans l'ensemble, un spectacle amusant et bien réglé. Et puis Kim Novack est toujours aussi belle : comme dans chacun des films que lui fait Richard Quine, elle porte une robe largement échantonnée dans le dos, histoire de montrer l'absence d'artifice de sa célèbre poitrine.

Marcel Ranchal.

La charrue et les étoiles



(Elie Kagan).

Jean DASTÉ

CETTE pièce, créée en 1926 à l'Abbey Theatre de Dublin, suscita alors un scandale retentissant qui consommait la rupture de O'Casey avec une importante partie de ses amis. Les spectateurs étaient certes venus voir une pièce évoquant la lutte pour l'indépendance irlandaise. Mais celle-ci, ah ! non ! Les maîtres patriotes en tête, la bourgeoisie nationaliste mena l'assaut contre les acteurs, jetant chaises, fruits, légumes, comme pour exorciser le spectacle qu'on lui offrait. Quel spectacle ? Celui de son ancien verbalisme révolutionnariste, le sien et celui du peuple manœuvré par les mouvements petit-bourgeois catholiques. Comme

les événements décrits remontaient à 1916, O'Casey pouvait en souligner certains aspects douteux. Il le faisait d'autant plus violemment qu'il voyait bien la duperie dont lui, marxiste, et le mouvement ouvrier révolutionnaire irlandais avaient été les victimes.

1916 vu en 1925

Avec ce recul de neuf années, O'Casey décrit l'attitude d'un chef socialiste, James Connolly (Jack Clitheroe dans « La Charrue et les étoiles ») qui se sacrifie consciemment et assure la jonction du mouvement socialiste et du mouvement nationaliste petit-bourgeois en 1916, pour permettre l'insurrection décisive. Michel Habart, qui a écrit dans « Théâtre Populaire » des lignes importantes sur le théâtre d'O'Casey, rappelle que le souvenir de 1913 revient sans cesse du côté ouvrier. Alors, la bourgeoisie effrayée par la force des grandes grèves, rejoint pour la répression les troupes d'occupation anglaises (dans « Roses rouges pour moi » on en trouve l'écho). La classe ouvrière est réticente. Le mouvement socialiste international sceptique.

Lorsque Sean O'Casey écrit « La Charrue et les étoiles », nous sommes en 1925. Et il peut constater : « Nous n'avons fait que passer de la dictature de l'Union Jack à celle du drapeau jaune et blanc du Vatican ». Son amertume de militant marxiste, il va l'exprimer dans son œuvre, et la virulence de la peinture s'explique déjà par là. En outre, les femmes qui sortent grandies de la descrip-

tion — elles assument l'essentiel de la lutte — ne sont pas n'importe quelles femmes, et cela aussi, la puritaine Dublin, la Dublin haïe par tous ceux qui eurent un jour à s'y exprimer, de Joyce à O'Casey, Dublin la catholique ne le supporte pas. Ainsi, l'une des œuvres théâtrales les plus importantes est-elle saluée à sa naissance comme une « abomination », « une horreur », un échantillon de « l'école tout à l'égout ».

Une œuvre lucide

Parce qu'O'Casey appartient au mouvement ouvrier, aux luttes qu'il décrit, parce qu'il est, en même temps qu'un poète, un véritable homme de théâtre, sa pièce porte efficacement, aujourd'hui encore. Il n'y a pas la peinture pittoresque et roublarde d'un Brendan Behan, peut-être un aspect mélodramatique que la mise en scène de Dasté n'atténue pas, pour mon goût, mais l'ensemble, surtout pour nous, mérite l'attention. Je lui trouve même une actualité brûlante.

Jean Dasté et la Comédie de Saint-Etienne ont réalisé avec « La Charrue et les étoiles » (Michel Habart rappelle l'origine du titre de la sorte : le drapeau des milices ouvrières irlandaises comportait une charrue sur champ bleu semé d'étoiles) un spectacle de qualité. La distribution est homogène : le travail d'une troupe rodée et pour laquelle le théâtre mérite quelque attention.

A voir.

Emile Copfermann

(Au théâtre Montparnasse - Gaston Baty).



(Ito Josue).

« Effrayée par la force des grandes grèves. »

Vers une civilisation du loisir

L'OUVRAGE que publient les Editions du Seuil rassemble une série d'articles « améliorés » que Joffre Dumazedier a publiés, seul ou en collaboration, depuis quelques années et concernant les différents aspects du loisir. Lorsque j'écris « améliorés », il n'entre aucune intention péjorative dans mon propos et l'auteur y invite, qui indique que les quelques années séparant la publication originale et celle-ci lui ont permis de compléter certaines appréciations. Comme d'autres notions nouvelles, celle de « loisir » n'apparaît pas telle une évidence : elle a besoin d'être approfondie, depuis le fameux « Droit à la paresse » de Paul Lafargue.

« Vers une civilisation du loisir » se présente en deux parties : « Loisir et société » et « Loisir et culture ».

Dans la première, la relation entre « le travail et le loisir », « la famille et le loisir », est mise en présence. Joffre Dumazedier souligne aussi les déterminismes sociaux qui amènent certains choix. Tout ceci venant après une tentative de définition du loisir, « espace de développement humain » pour Marx, « temps des compositions libres » pour Proudhon, pos-

sibilité de développer « l'astronomie populaire » pour Auguste Comte, ou « activité libre non payée qui apporte une satisfaction immédiate » pour la majorité des sociologues américains.

Pour Dumazedier, le loisir se définit par opposition à certaines préoccupations de la vie quotidienne « qui débordent... le travail ordinaire » (soit « les tâches habituelles monotones et répétées », soit les « soucis », soit « les nécessités et obligations »).

Trois fonctions

Et Joffre Dumazedier, partant d'une enquête, établit trois fonctions au loisir : de délasser, de divertissement, de développement. Liées entre elles, elles se rejoignent ou s'opposent, elles s'imbriquent les unes les autres, « chacune n'étant le plus souvent qu'une dominante ».

Il va sans dire que l'organisation du loisir est liée pour chaque individu à la participation passive ou active, à la vie sociale, à la vie culturelle. Donc que le passage de l'une à l'autre fonction dépend aussi de cette faculté de participation. Cette précision nous amène à la deuxième partie du livre de Joffre Dumazedier, « Loisir et culture » ; quatre chapitres : « Loisir de fin d'année et culture touristique », « Les fonctions du loisir et la participation au cinéma », « Télévision et loisir », « Le loisir et le livre » soulignent les contenus culturels dont peuvent se charger des activités de loisir. L'acquisition de connaissances nouvelles résulte d'un « appétit » naturel, ou suscité.

Le chapitre abordant la question des « attitudes actives » me semble

dominant, encore qu'incomplet. L'attitude active est celle qui suppose : une participation consciente et volontaire à la vie sociale ; une participation consciente et volontaire à la vie culturelle ; un libre épanouissement personnel par la recherche dans l'emploi du temps libre d'un équilibre entre le délasser, la distraction et le développement continu et harmonieux de la personnalité (selon les termes de J. Dumazedier).

L'aliénation

Or cette attitude active se trouve, elle, l'opposé de la passivité créée à tous les stades de la vie sociale. En substance : elle supposerait la faculté pour chaque individu de choisir une attitude : de consentir à l'aliénation au travail pour trouver une compensation dans la libre organisation du loisir actif. Les structures de la société capitaliste font qu'en fait, même le loisir subit les mêmes lois que le travail. Là encore l'individu est considéré comme un consommateur, donc une source de profits possible et il importe alors de l'amener vers certains choix. Dans cette optique la relation « idéale » qu'envisage Joffre Dumazedier entre certains « mass média » et les objets de culture à véhiculer est inconcevable dans une société capitaliste. Elle supposerait lesdits « mass média » au dehors du système capitaliste. Au mieux, cela peut donner une certaine relation — celle que souhaite l'auteur — entre les programmes de la R.T.F., de l'Université, de l'école. Mais jusqu'à un certain point. L'industrie de l'amusement existe dont les buts ne sont pas humanistes, ni le rôle négligeable.

Pour conclure, Dumazedier suggère la création d'un Conseil Culturel rassemblant « ...les responsables de l'action culturelle privée et publique... qui jouerait par rapport aux différentes forces culturelles de notre pays un rôle comparable à celui que jouent, par rapport aux différentes forces économiques et sociales, le Conseil Economique ou la Commission supérieure des conventions collectives ».

L'intention est généreuse. Elle veut ignorer le contenu dont se chargerait vite, par exemple sous la V^e République, tel organisme : quoi qu'on fasse, l'organisation des loisirs culturels implique une orientation. On voit mal ce Conseil hors du temps. On voit mal aussi « la construction d'une démocratie culturelle » évoquée à la fin du livre : où, comment, dans quelles conditions ? Dans un régime capitaliste ?

Ainsi apparaissent l'intérêt et les faiblesses de « Vers une civilisation du loisir ». L'analyse est juste, l'estimation du fait nouveau « loisir » justifiée, les perspectives floues.

Une fois encore le problème devient politique.

E. C.

PANTHÉON

13, rue Victor-Cousin — ODE 15-04

Semaine du 16 au 22 mai

ACCATTONI

Italien. Version originale.

LE FLORIDE 43, Fg Montmartre
PROvence 63-40

Semaine du 16 au 22 mai

LE CHEVAL QUI PLEURE

(Permanent tous les jours
de 14 h. à 24 h.)



Un monde fraternel



Il n'est pas dans les habitudes de ce journal de consacrer ses colonnes aux événements « bien parisiens »... Le ridicule « Impromptu » qui inaugurerait cette année la saison du Théâtre des Nations, largement répercuté par la télévision, risquerait de défigurer l'objectif même de cette saison qui demeure un des faits les plus importants et les riches que Paris connaît chaque année.

Au demeurant, la soirée continuait par une très belle représentation des « Phéniciennes », d'Éuripide, présentée par le Théâtre des National Grec, qui redressait immédiatement le ton de l'inauguration. Il est vrai que le « Tout Paris » n'estima ni opportun, ni poli, de rester. Mais le Théâtre des Nations, en définitive, n'est pas fait pour lui.

Dans une très intéressante interview qu'il a adressée à « Jeune Afrique », Claude Planson explique qu'il est à la recherche d'un théâtre fondamental et total dont il croit découvrir les éléments dans les manifestations diverses des pays africains.

A dire vrai, ce n'est pas le sentiment que nous en avons en voyant un certain nombre de troupes africaines l'année dernière.

Bien au contraire, il nous était apparu qu'un certain nombre de rites élémentaires se retrouvaient un peu partout à travers races et nations. L'aspect « connu » du monde qui nous était révélé nous frappait beaucoup plus que ses singularités. Il est vrai que notre propre art populaire nous est très peu familier et qu'il suffit de voir le succès fait au Ballet National de Jacques Douai (je ne critique pas ici le chanteur), entreprise d'appauvrissement de notre folklore, pour le comprendre.

Si donc, à quelques exceptions près, dont les représentations Vaudou que Planson signale justement, il ne nous a pas paru évident que le théâtre pouvait trouver une nouvelle voie à partir

de ces manifestations, il nous paraît clair qu'un certain langage qui est *stricto sensu*, celui-là même du théâtre, est aujourd'hui commun à la terre entière.

Si l'on songe que l'habitude, le fanatisme — il existe — du Théâtre des Nations voit au long de la saison une multitude de pièces en des langues dont il ne connaît pas un trait mot et qu'avec une connaissance élémentaire du thème, il arrive à suivre l'action, s'émouvoir et même rire, il y a là un fait culturel qui mérite réflexion.

C'est précisément cette objectivité du langage théâtral qui a permis l'extraordinaire — et combien justifié — succès du *Berliner Ensemble* et du théâtre de Brecht. Ayant vu à Berlin même la très belle interprétation de « La Crucifiée cassée », de Kleist, je doutais auprès de mes camarades du *Berliner* du succès que cette pièce pourrait rencontrer à Paris. Ce fut pourtant, à Sarah-Bernhardt, un admirable spectacle que la salle, subjuguée, suivit de bout en bout.

Bien sûr, il s'agissait de ce qu'il faut appeler la première troupe du monde au service d'un des plus grands auteurs contemporains.

S'il ne s'était pas acquis le mérite d'avoir révélé aux Français le théâtre de Brecht, le Théâtre des Nations aurait déjà rempli sa tâche.

Mais, en vérité, nous lui devons la découverte et de compagnies et d'un répertoire que nous ignorions le plus souvent. Lecteur de Paris ou de province qui applaudis aujourd'hui « Le Cercle de craie », à Saint-Etienne ; « Un Otage » à l'Odéon, Schweik, à Lyon ou Dürenmatt, à Strasbourg, songe que toutes ces œuvres ont été découvertes dans leur langage au Théâtre des Nations et dans les conditions mêmes de leur création.

Le brassage de ces créations et de ces spectacles peut parfois donner le ver-

tige. Il révèle surtout un monde fraternel.

En même temps qu'il exprime avec pertinence un certain nombre de failles évidentes des recherches ou du goût esthétique de chacune des nations. L'académisme incroyable des acteurs soviétiques que l'on nous présentait comme élèves de Stanislavsky dans leurs interprétations de Tchekov, comme le retour aux tentatives 1920, du Living Theater cette année, dans « The Apple »...

A ce sujet, d'ailleurs, nous pensons que le Théâtre des Nations commet une erreur en faisant place aux tentatives d'avant-garde qui peuvent se produire dans le monde.

Certes, elles nous intéressent. Mais elles risquent de ne provoquer l'attention que des amateurs très spécialisés du théâtre.

Or, nous rêvons pour le Théâtre des Nations d'un public plus largement populaire.

En ce sens, il nous semble que chacune des saisons devrait surtout faire place aux spectacles où tous les moyens sont mis en œuvre pour satisfaire la compréhension du public le plus large. Il est un théâtre partout qui est *fête* avant toute autre chose, au sens le plus noble du mot. C'est celui-là qu'on attend.

Ce qui ne veut pas dire qu'une confrontation ne puisse et ne doive se créer, mais dans un cycle plus nettement séparé et sans doute sous d'autres formes.

Il est vrai que ceci exige des moyens que le Théâtre des Nations n'a pas.

Dans l'interview citée, Claude Planson signale que la subvention accordée est minime. Il paraît évident que le Théâtre des Nations ne pourra se développer effectivement que si son administration voit à la fois ses moyens accrus et en même temps son indépendance assurée face aux interventions du pouvoir.

Pour ne prendre qu'un exemple, mais de taille, on est on ne peut plus surpris de voir que, depuis deux ans, aucune troupe d'Allemagne de l'Est n'a été invitée. Quand on songe au « Petit Renard » qui nous fut autrefois présenté ou aux spectacles du *Berliner*, on ne peut que s'inquiéter de la hêtise partisane qui préside à de pareilles décisions.

Dé même, il paraît clair que dans la mesure où tout cet effort se situe dans le cadre des échanges officiels, on risque de voir plus souvent que nécessaire des spectacles établis et reposants, mais guère significatifs...

A la vérité, toutes ces remarques ne sont faites que dans le souci de voir se développer une entreprise qui représente depuis des années ce qui se fait de

plus sûr et de plus vrai dans le domaine du théâtre.

Il nous déplaît qu'elle s'embourbe.



Nous comptons sur ses promoteurs, dont la singulière audace ne fut pas dans son temps suffisamment comprise, pour tenir compte des dangers dénoncés.

Mieux, pour les surmonter.

Mathieu Echeverry.

